16
JANVIER 2016

Culture Papier

LA LETTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAPIER ET DE L'IMPRIMÉ

Dossier spécial
Dématérialisation de la propagande électorale, quels impacts démocratiques et citoyens ?

Alain Kouck
Donner l'envie de lire et apprendre à aimer le papier

Rencontres
Bruno Cautrès
Jaques Chirat
Marc Fraysse
Jean Daniel Levy

Observatoire Culture Papier
Les Français confirment leur attachement au papier

5ème Colloque Culture Papier

Grand témoin

Christophe Barbier

Tout ce qui compte s'imprime !

QUI PEUT VOUS FAIRE RÊVER LES YEUX GRANDS OUVERTS ?

Celui qui est toujours là quand il le faut et qui vous fait tellement de bien. Vous aimez le toucher, le caresser du bout des doigts... Il vous fait rêver, il vous séduit... Qu'il s'agisse d'un catalogue, d'un livre, d'une carte postale, d'un magazine...

www.laissonslepapiernousfairedubien.com

Laissons le papier nous faire du bien

culture papier

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAPIER ET DE L'IMPRIMÉ

Mediaprint

l'édito

P. 4-5 GRAND TÉMOIN
/ Alain Kouck

P. 6-8 ÉVÉNEMENT
/ 5ème Colloque Culture Papier

P. 10-11 GRAND TÉMOIN
/ Christophe Barbier : Tout ce qui compte s'imprime !

P. 12-26 DOSSIER SPÉCIAL
P. 12-13 / Jean-Daniel Lévy : Numérisation des professions de foi
P. 14-15 / Laurence Favier : Le numérique ne supprimera pas le papier
P. 16-17 / Odile Gaultier-Voituriez : La valeur patrimoniale des professions de foi
P. 18 / Bruno Cautrès : L'illusion de l'utilisation du web comme remède à l'abstention
P. 19 / Olivier de Tillière : Le coût de la démocratie
P. 20 / Marc Fraysse : Le papier est rationnel
P. 21 / Jacques Chirat : L'imprimeur est le garant de l'équité
P. 22-23 / Les Français et la « digitalisation » des campagnes électorales
P. 24-26 / Projet de digitalisation de la propagande électorale : le point de vue des élus

P.16-17 PETITS DÉJEUNERS CULTURE PAPIER
/ Bernard Deljarrie : Une presse locale, outil de proximité et d'informations

P.28 PARTENAIRES CULTURE PAPIER
/ Antalis, le distributeur éco-responsable partenaire de la COP 21

P. 30 LES AMIS DE CULTURE PAPIER

« Tout récit est un outil pour reconstruire son monde. »
Boris Cyrulnik, Le murmure des fantômes, Odile Jacob, Paris, 2005.

Depuis cinq ans, Culture Papier rassemble des femmes et des hommes de terrain, bien ancrés dans le réel et dans l'innovation, au service de l'intérêt général, à travers la promotion de la complémentarité papier-numérique. Parce que le papier ménage nos sens, notre santé et celle de nos enfants, et qu'il contribue à notre liberté, tout simplement.

Parce que le papier est le libre support où la conscience, le talent, l'imagination, trouvent leur appui et se déploient pour se communiquer. Parce que le papier est cet outil naturel, recyclable et accessible à tous, sans fil, ni ondes, ni traçage… Il est notre allié et nous le défendons fièrement.

Dans le récit de notre histoire, celle de Culture Papier, je reprends, avec vous, les six années depuis la création : Combat contre les mots d'ordre mensongers pour tuer le papier au nom de l'environnement ; combat pour fédérer tous les acteurs de la filière du papier et de l'imprimé autour des valeurs du développement durable et des enjeux d'avenir de notre industrie ; combat pour convaincre décideurs économiques et politiques des vertus du papier dans un monde innovant mais humain. Combat contre toutes les visions simplistes du monde.

Nous sommes acteurs de l'économie circulaire, et de l'économie de proximité. Pour la création et l'apprentissage, pour la démocratie, la culture, la mémoire et la pensée, le papier est l' « artisan du libre », comme pourrait le dire Mathieu Baudin, directeur de l'Institut des Futurs Souhaitables. Respectueux de l'environnement, à la portée de tous, sans discrimination. *« Le papier est l'exemple même de l'économie circulaire »*, comme l'affirmait Serge Orru à Culture Papier le 15 octobre 2014.

Sur la page blanche de notre avenir, je souhaite à mon successeur de continuer notre récit pour contribuer à repenser le monde et à le construire sur la base de notre engagement : un équilibre harmonieux entre l'homme et la nature, garant des libertés et des responsabilités. Car, c'est un fait, la dématérialisation n'existe pas. C'est une illusion qui peut, hélas, nous mener à aggraver les discriminations entre citoyens. Supprimez le rôle constructif du papier pour l'information électorale, par exemple, et vous aurez immédiatement les petits candidats pénalisés, les 20% de Français non connectés privés de l'information, une rupture de l'égalité des citoyens.

Préparer l'avenir, c'est penser le monde et l'homme à la fois. Penser nos libertés et nos limites aussi. Plus que jamais, c'est la complémentarité papier-numérique qui va permettre à tous de reprendre le chemin d'une croissance durable et bénéfique.

Vive le dessin, la photo, l'écriture, la communication, la pensée… libres ! Vive le papier libre.

Laurent de Gaulle, *président de Culture Papier (2010-2016)*

La Lettre Culture Papier N°16 - Janvier 2016

Culture Papier, 68 Bd Saint Marcel 75005 Paris - **Directeur de la publication :** Jean-Philippe Zappa - jean-philippe.zappa@culture-papier.org / **Directeurs de la rédaction :** Pierre Barki - pbarki@barki.com / **Rédaction :** Patricia de Figueiredo, Yoan Rivière et Nicolas Valains / **Studio de création :** Vitamine-Z - www.vitamine-z.net / **Crédits photos :** Sauf mentions contraires, David Marmier pour Culture Papier / **Papier et impression :** Magazine imprimé par Fabrègue Imprimeur - www.fabregueimprimeur.fr - sur papier CyclusPrint, écolabélisé, 100% recyclé, fabriqué en France par Arjowiggins Graphic et distribué par Antalis - www.antalis.fr / **Enveloppes :** Ghesquieres / **Routage :** Nord Mailing / **Hébergement de Culture Papier :** UNIIC / **Commission paritaire :** 1012G90569 / **www.culture-papier.com**

CyclusPrint est un papier couché mat deux faces, 100% recyclé à la blancheur naturelle, développé pour assurer une excellente reproduction des images polychromes ou noires et blanches, aussi bien que des textes. Sa surface sans reflets gênants est recommandée tout particulièrement pour les travaux d'impression combinant d'important espaces de textes à des images de haute qualité. En outre, la nuance de blancheur naturelle de CyclusPrint facilite la lecture. CyclusPrint 70-350 g/m². Distribué par Antalis.

En utilisant **CyclusPrint** plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental est réduit de :

638 kg de matières envoyées en décharge
128 kg de CO_2
1 859 kWh d'énergie
1 281 km parcourus en voiture européenne moyenne
1 037 kg de bois
19 808 litres d'eau

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone.
Données European BREF pour le papier à fibres vierges.

Alain Kouck : **Donner l'envie de lire et apprendre à aimer le papier**

Alain Kouck est président d'Editis Holding, deuxième groupe d'édition en France, présent sur trois secteurs éditoriaux : Littérature, Education et Référence. Editis regroupe une vingtaine de maisons d'éditions *(La Découverte, Le Cherche Midi, XO, Robert Laffont, Bordas, Plon…)*. C'est aussi un acteur reconnu de la distribution et de la diffusion avec sa filiale Interforum Volumen.

Quel est votre rapport personnel au papier ?

J'appartiens à une génération où l'information et l'éducation passaient par le papier et depuis cette époque, le livre imprimé m'accompagne dans tous les aspects de ma vie. Mon père était un très gros lecteur et s'est élevé grâce à cela. L'éducation, la formation, les loisirs sont des éléments majeurs de la vie et du papier. La passion que soulèvent ces métiers de l'édition, l'attachement aux produits, aux auteurs, perdure. Ce sont des professions extraordinaires, car elles intéressent également ceux qui nous sont proches. Notre attachement au livre repose sur le fait que ce produit culturel nous accompagne toute notre vie durant. Aujourd'hui, dès 2 ou 3 mois, l'enfant se familiarise avec l'objet et les séniors lisent jusqu'à la fin de leur vie. Le livre nous suit dans tous les domaines de notre vie : éducation, formation, loisirs.

Vous avez débuté dans le milieu de l'industrie, comment êtes-vous venu à l'édition ?

Complètement par hasard. Je travaillais en province et je cherchais, pour des raisons familiales à me rapprocher de la région parisienne. Je suis entré dans le groupe Hachette qui cherchait à recruter des personnes venant du monde de l'industrie et j'ai été séduit par cet univers.

Vous dites que le livre est plus qu'un support c'est un attachement au delà de l'homme…

Oui le livre se conçoit en fait selon trois composantes : une œuvre, quelle qu'elle soit, un objet *(la valeur de l'objet est beaucoup plus importante que l'on pense)* et un support.

Dans toute famille, il y a au moins un livre, que l'on met en bonne place. C'est un objet social. il est aussi, parfois, un objet de décoration. Les livres que nous possédons traduisent de notre identité. Enfin, le support, qui est une commodité, doit nous correspondre et s'adapter à notre vie, à notre génération et à notre évolution. Le support peut être en plastique, en papier, en poche, en grand format, avec des reliures, ou en numérique, sur tablette. Lire un livre demande une concentration et du temps. Les sollicitations du monde actuel sont chronophages, au détriment de la lecture. Pour résister il faut avoir envie et aimer lire. D'où l'importance de développer ce goût chez les plus jeunes, via la qualité des œuvres, mais en misant aussi sur les expérience sensibles différentes et complémentaires du livre papier et des supports numériques.

Quelles sont les évolutions vécues par le livre ?

Il y a quelques années, le lecteur devait se déplacer absolument dans un point de vente pour acquérir un livre. La première révolution est arrivée avec Internet, qui a permis l'émergence du e-commerce. 10 à 12% de nos ventes se font en ligne, en fonction du type de livres ou des événements extérieurs. Le numérique a induit la deuxième révolution avec d'une part la lecture sur écran, et d'autre part le développement des usages des réseaux sociaux, nouveaux vecteurs de prescription. Un exemple : début 2015, lorsque Marc Zuckerberg a posté sur sa page Facebook le titre du livre qu'il était en train de lire, « The End of Power » de Moíses Naím, on a assisté à une véritable déferlante de ventes.

Toutes ces évolutions sont à prendre en compte. Il ne faut pas les opposer : même les plus fervents utilisateurs du papier le sont aussi d'Internet.

Les technologies numériques ont considérablement fait évoluer le monde de l'imprimé dans beaucoup de domaines. Les techniques d'impression sont plus rapides, les stocks moins importants.

Aujourd'hui le livre est encore extrêmement présent dans l'éducation. Pourtant, il a connu des évolutions majeures ces dernières années avec, à titre d'exemple, la disparition presque totale des encyclopédies papier. Mais nous avons déjà connu des grandes révolutions et nous nous sommes adaptés. Ceci dit, il faut rester vigilants sur certains points, et notamment bien connaître les comportements des lecteurs, car notre rôle est toujours de les séduire, nous sommes des métiers d'offres.

Toutes les grandes évolutions que nous connaissons ont été anticipées, durant les quinze derrnières années par les Gafa *(Google, Apple, Facebook, Amazon)*. Leur point commun est d'avoir résolument pris en compte les attentes des consommateurs. Ils ne connaissent pas le consommateur mais ils connaissent son comportement puisque toutes les transactions ou visites de sites sont enregistrées. Cette capacité

à exploiter les données des clients, données auxquelles les éditeurs ont un accès beaucoup plus limité, constitue une barrière, alors qu'aucune barrière n'a empêché Amazon de développer une activité d'éditeur. Par contre, nous avons cette force de création pour séduire le lecteur, ce sont les créateurs qui le font et nous devons être irréprochables sur ce sujet. Nos rapports deviennent de plus en plus complexes avec nos « frennemies » (contraction de « friends » et « ennemies »), les Gafa car ils vont être à la fois nos clients et nos plus redoutables concurrents.

Editis est une filiale d'un groupe hispanophone, quelle est la situation de l'édition en Espagne et dans les autres pays européens et au Canada, puisque vous y jouez aussi un rôle majeur ?

L'édition en Espagne a beaucoup souffert de la crise économique qui est survenue dans ce pays, beaucoup plus durement que dans les autres états européens. Une chute de près de 40% du livre sur le marché intérieur a été observée entre 2008 et 2013. Le secteur éditorial espagnol a renoué avec la croissance en 2014 : l'activité a progressé de 0,6%, générant un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros. Les librairies traditionnelles et chaînes de librairies restent le principal canal de distribution.

Au Canada, la situation de l'industrie du livre canadien-anglais est très différente de celle de l'industrie du livre au Québec : les éditeurs de la partie anglophone ont vu leurs revenus totaux passer de 150 millions en 2025 à un peu moins de 85 millions en 2014, soit une chute de 43%. Au cours de la même période, les ventes totales de livres de langue française ont crû de 9% de 157 millions à 172 millions, bien que les revenus provenant de l'exportation soient passés de 38 à 36 millions. Le livre québécois bénéficie de plus de subventions.

Le papier demeurera-t-il selon vous un support privilégié et quel devrait être son rapport avec le numérique ?

Il faut être clair, il y aura une évolution de la lecture numérique - sur tablettes mais surtout de plus en plus sur mobile - qui devrait continuer à croitre pour atteindre 10% à 15% du marché, c'est une évolution lente mais constante et nous devons rester attentifs. L'offre numérique concerne essentiellement l'e-book, mais de nouveaux produits accompagneront l'évolution technologique. Il faut se poser les bonnes questions et réfléchir aux fondamentaux de notre métier sans a priori ; la lecture sur support imprimé et la lecture sur écran ne sont pas antagonistes mais complémentaires. Plutôt que de chercher à sanctuariser des segments d'édition et de déclarer non pertinente toute évolution vers le numérique, nous devons nous focaliser sur les lecteurs, sur leurs attentes, leurs désirs, sur l'évolution de leurs usages et de leurs pratiques. Regardez, quand le livre de poche est apparu, personne n'aurait imaginé un tel succès, puisqu'il représente aujourd'hui 25% des ventes !

Vous connaissez Culture Papier depuis plusieurs années, vous avez notamment animé un récent petit-déjeuner Culture Papier et vous êtes intervenu lors de notre dernier colloque. Quelles sont les principales raisons de votre très actif soutien à notre association ?

L'attachement du monde de l'édition au papier ne faiblit pas bien au contraire. L'apparition de nouveaux supports ne dévalue pas ceux déjà existants. Les professionnels du livre ont développé autour de la conception et la fabrication de livres imprimés des savoir-faire qui ont participé, de manière parfois invisible pour ceux qui en bénéficiaient, au développement de la lecture, principal vecteur d'émancipation et de transmission des savoirs. Le livre imprimé peut envier au numérique son ubiquité et sa légèreté, les possibilités nouvelles qu'il offre aux auteurs en terme d'image animée, d'interactivité, de lecture sociale et celles qu'il offre aux lecteurs par son accessibilité *(variation de la taille des polices, possibilité de sonorisation de la lecture)*. Mais le livre imprimé dispose aussi d'avantages que lui envie le livre numérique, et sa proposition de valeur est souvent perçue comme supérieure : il préserve la vie privée de celui qui l'utilise, ne transmet aucune donnée au vendeur, demeure utilisable à tout moment. Il peut être prêté, donné, revendu, et facilement conservé et transmis à la génération suivante. Il peut être personnalisable, dédicacé, et c'est un objet réel et artistique ancré dans notre quotidien. Pour nous éditeurs, l'objectif essentiel est de faire en sorte que la génération suivante, quelle que soit sa façon de lire, conserve le goût de la lecture et la capacité d'agrandir son monde, grâce à la littérature et aux livres de toutes sortes. Les livres imprimés proposent une expérience sensorielle riche et diversifiée, avec des albums de toutes dimensions, des contrastes de forme et de matière qui facilitent l'entrée dans la lecture des plus jeunes. Ils permettent à l'imagination de se développer et n'ont pas fini de nous émerveiller. L'industrie culturelle autour du papier est une réalité et ce serait une grave erreur d'anticiper sa perte de vitesse.

Propos recueillis par
Patricia de Figueirédo et Jean-Philippe Zappa

1 : D'après une étude commandée conjointement par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et Livres Canada Books, connu autrefois sous le nom de l'Association pour l'exportation du livre canadien.

Repères Groupe Editis

Activité

Avec un portefeuille de marques prestigieuses, des positions affirmées en Littérature, en Education et Référence et une force de Diffusion/Distribution reconnue, Editis est aujourd'hui le deuxième groupe d'édition français et un intervenant majeur du monde du livre en Europe.

Présent sur trois secteurs éditoriaux - Littérature, Education et Référence - Editis appuie son développement sur près de 20 maisons d'édition, des auteurs reconnus et des projets éditoriaux de qualité. Editis occupe des positions fortes sur ses marchés de référence. En France, Editis est leader en littérature grand format et en poche, numéro deux en jeunesse, en référence et dans le domaine de l'éducation.

Editis est également un acteur majeur de la Diffusion / Distribution grâce à sa filiale Interforum. Fort d'une logistique performante, de la couverture la plus large de points de vente en France, de trois antennes à l'étranger (Belgique, Suisse, Canada) et de partenariats solides, Interforum traite l'ensemble des ouvrages du groupe et commercialise plus de 200 marques.

Depuis le 31 mai 2008, Editis est devenu une filiale de Grupo Planeta, premier groupe d'édition en Espagne et intervenant majeur du livre en Europe.

5ème Colloque Culture Papier
De la transmission orale à la numérisation du savoir, quel(s) rôle(s) pour le papier ?

Laurent de Gaulle, *président de Culture Papier :*

« Le papier représente un lien unique et recyclable entre la nature et l'homme, et entre les hommes... Et la place du papier, par-delà les outils de communication numérique, demeure primordiale dans cette vaste entreprise de fraternité humaine. »

Jacques Krabal, *député-maire de Chateau-Thierry, président du groupe d'études Papier et imprimés à l'Assemblée nationale :*

« Lorsque l'on dématérialise trop, on s'éloigne de l'humain, et notre société a tout autant besoin de progrès techniques que de progrès humains... Il se trouve que l'on est ici face une véritable pensée unique : comme hier le papier c'était la déforestation, aujourd'hui l'Alpha et l'Oméga de la réforme de l'Etat, c'est la dématérialisation mais est-on certain comme l'affirme la Secrétaire d'Etat à la Réforme Territoriale qu'avec la dématérialisation tout sera moins lourd, plus rapide et plus proche des citoyens ? Je suis pour le progrès mais il ne faut pas que ces évolutions puissent aller à l'encontre de ce qui est le plus fondamental en ce monde, à savoir les relations humaines. »

Agnès Rambaud-Paquin, *directrice associée du cabinet Des enjeux et des hommes :*

« Pour se démarquer, il est pertinent d'utiliser les supports papiers puisque nos interlocuteurs sont assaillis d'informations numériques. Le fait d'utiliser le papier donne de l'importance au message que l'on véhicule. »

Pascal Fulacher, *docteur en arts et sciences de l'art, ancien conservateur des Musées des Lettres et Manuscrits de Paris et de Bruxelles :*

« Un certain nombre d'ouvrages papier vont disparaître ou ont déjà disparu : tous les ouvrages que l'on peut appeler les fonctionnels : des encyclopédies, des dictionnaires, des manuels scolaires (certaines écoles ne proposent plus de manuels scolaires mais des tablettes à leurs élèves). Mais le numérique ne remplacera jamais les livres illustrés : ils ne sont pas accessibles sur liseuse, comme on le sait. »

Christine de Mazières, *déléguée générale du Syndicat Nationale de l'Edition (qui représente 670 maisons d'édition) :*

« En mars 2015, lors du Salon du Livre de Paris, la quatrième édition de notre

Christine de Mazières

baromètre montrait que 18% des Français de 15 ans et plus avaient déjà lu tout ou partie d'un livre numérique alors que 75% déclaraient n'avoir aucune intention d'en lire un à l'avenir.... Le problème important aujourd'hui celui de la distribution ; et on a affaire à des distributeurs surpuissants (au premier rang desquels Amazon) qui ont tendance à vouloir impacter toute la valeur de la chaîne, considérant les libraires et les éditeurs comme des intermédiaires inutiles, et pensant qu'entre l'auteur et le lecteur il ne peut y avoir qu'eux. Ils ont des modèles économiques très différents, basés sur le Big Data, et sont dans une volonté de détricotage de tout ce qui est rémunération de la création et de la propriété intellectuelle. »

VERBATIM

Vincent Monadè, *président du Centre National du Livre :*

« J'ai évidemment longtemps pensé qu'il fallait que les libraires soient dotés de solutions numériques ; de plus en plus en disposent, et c'est tant mieux ; mais je crois que l'environnement numérique, extrêmement froid, est finalement beaucoup mieux combattu par l'excellence de service de la librairie. L'avenir de la librairie se joue beaucoup plus autour de la qualité de service, à l'accueil client et à la qualité de conseil, mais aussi à la capacité à accompagner le client dans son parcours de librairie qui implique de repenser la disposition même des magasins. »

Vincent Monadé

Laurence Billot-David, *directrice du département des études de Médiaprism, commentant les résultats de la deuxième vague de l'Observatoire Culture Papier (l'ensemble des résultats de cette étude est accessible sur le site www.culture-papier.org) :*

« Les Français sont relativement ignorants concernant l'impact de la fabrication et de l'utilisation du papier sur l'environnement. Cette méconnaissance nuit à l'image de la filière papetière et du papier. Les 3/4 des répondants estiment que la fabrication du papier pollue, 60% pensent que la surface des forêts n'a pas augmenté depuis 1950 et 56% imaginent qu'utiliser du papier ne contribue pas au bon fonctionnement des forêts. Après avoir démontré que l'industrie du papier est éco-responsable et avoir expliqué comment celle-ci contribue à la reforestation, la moitié des Français déclare que leur image du papier s'est améliorée. Pour l'autre moitié, elle n'a pas changé. »

Gabriel Cohn-Bendit, *enseignant, responsable national de l'Ecole émancipée :*

« La langue est une chose fantastique et l'écrit a constitué une avancée formidable. L'humanité ne pourrait pas avancer s'il n'y avait pas d'écrit. Maintenant, écrit « papier » ou écrit « numérique » ? Je n'ai pas d'opinion tranchée là-dessus. Dire que la civilisation fout le camp sans l'écrit « papier » m'agace un peu. On a dit cela quand à l'école a été introduit le stylo à bille. « Quoi, il n'y aura plus de pleins et de déliés ? Mais c'est la langue française qui s'effondre ! » Elle a survécu au stylo à bille, et elle survivra - ainsi que la culture - au numérique. »

Patrick de Saint-Exupéry, *journaliste et éditeur :*

« L'écriture à la main, c'est l'apprentissage de la civilisation. On apprend par-là même à se repérer dans l'espace. Je suis fasciné par une anecdote liée à cet apprentissage-là : tous les geeks de Californie mettent leurs enfants dans des écoles sans ordinateur et sans connexion, sans avoir peur de la contradiction inhérente. Les gens les plus en pointe technologiquement mettent leurs enfants à l'écart des nouvelles technologies !... Mon constat est très simple : le numérique est un formidable outil, un très bel outil ; mais est-ce que le numérique est une finalité en soi ? Le papier est une finalité ; le papier tire sa force du fait qu'une fois imprimé, on ne peut plus revenir dessus. »

Jean-Luc Velay, *chercheur en neurosciences et sciences cognitives au CNRS :*

« Nous avons mené des travaux auprès d'enfants en école maternelle en créant deux groupes : l'un qui apprend à écrire les lettres à la main comme on fait traditionnellement, et l'autre qui apprend à taper ces lettres au clavier. Si après deux semaines d'apprentissage de l'écriture on demande aux enfants d'identifier visuellement les lettres sur l'écran, les enfants qui ont appris à tracer des lettres à la main sont meilleurs pour faire cette reconnaissance. »

Laurent Joffrin, *directeur général et éditorialiste de Libération :*

« Le problème n'est pas la technologie, il est dans sa traduction économique : notre ennemi n'est pas du tout le numérique, c'est la gratuité. C'est un ennemi qui est difficile à combattre. Acheter Libération (qui coûte 2 euros) tous les jours, ça vous coûte 60 euros au mois : c'est bien plus cher que s'abonner à Netflix, ou Canal +. Le nombre de pages n'est pas énorme, donc on vend un produit dont le prix est quasiment hors-marché. Pour le justifier, il nous faut donc un contenu qui est extrêmement difficile à produire, ce d'autant que les effectifs des journaux ont tendance à décroître. L'attachement au papier va-t-il à terme bloquer la baisse du lectorat ? Ceux qui privilégient le papier ont un certain pouvoir d'achat et un certain âge, mais dès qu'on descend dans les générations plus jeunes il y a un respect pour le papier mais des pratiques radicalement différentes. Tant qu'on n'aura pas trouvé de modèle économique sur le Web, on restera dans une situation de risque grave pour beaucoup de journaux. A Libération, 70 à 80% des recettes viennent encore du papier, et la publicité sur le Web se développe beaucoup moins vite qu'escompté. »

Laurent Joffrin

Raymond Redding, *chargé de mission national de la filière papier et cellulose auprès du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique :*

« Le papier est un combat ; un combat qui trouve sa source dans le fait que son usage est perçu par ceux qui ont besoin de faire beaucoup d'économies comme un coût dans lequel on peut tailler facilement. Il y a un deuxième point : c'est que pour faire moderne, il faut être numérique et pas papier... Que faut-il faire ? Deux choses : tout d'abord il appartient à tous les professionnels, de ceux de la forêt jusqu'aux utilisateurs, de définir une à plusieurs visions du futur du papier. Le support papier doit prendre sa part à côté du numérique, à condition que nous sachions la proposer. Tant qu'on n'aura pas fait cela, comment voulez-vous que les investisseurs aient confiance en la filière industrielle papier ? Ensuite, deuxième chose : il faut renforcer notre coopération, notre cohérence. Depuis les années 80, l'innovation est tirée non plus par la commande ou la consommation du secteur public, mais par l'usage, c'est-à-dire le consommateur. La filière industrielle papier doit couvrir l'ensemble du secteur, utilisateurs du support papier compris. Et ça vaut pour les trois grandes filières de la cellulose que constituent l'hygiène, le carton et le graphique. »

Serge Bardy

Serge Bardy, *député de Maine-et-Loire, auteur du rapport « France, terre d'avenir papetière » :*

« La période dans laquelle se situe l'esprit du gouvernement et de nombreux députés est davantage celle d'une tendance au tout-numérique et à la dématérialisation : quand j'écoute certaines interventions, je vois le décalage ! Et nous en sommes tous responsables. Et j'attends de votre part une vraie réaction pédagogique auprès des parlementaires et du gouvernement à propos de cet enjeu de développement durable. Tout ce qui est virtuel n'est pas vertueux : il faut s'éloigner de cette vision, qui ne prend pas en compte les coûts environnementaux, sociétaux et économiques (sur nos emplois) : il ne faut donc pas se focaliser sur le seul aspect positif de ce sujet. »

Stéphane Heusdens, *directeur commercial de Paprec :*

« Je ne crois pas que les nouvelles générations aient abandonné le livre ; j'ai trois enfants de 13 à 23 ans, et ils lisent : les réseaux sociaux et les supports média sont faits pour autre chose, mais la lecture, l'objet livre reste au centre de la relation et de la vie familiale. »

Sophie-Noëlle Némo, *directrice de la délégation à la transition énergétique du groupe La Poste :*

« Le papier est un excellent exemple d'un cercle vertueux, c'est le vecteur de la transmission des connaissances, de la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire, qui préserve les ressources. C'est une économie de la ressource dans toutes les aspections du mot « économie »... On parle de lien social: l'économie sociale et solidaire, comme le papier, est un vecteur de transmission (transmission des connaissances et des compétences pour aider des personnes à revenir durablement sur le marché du travail) et de transition (transition professionnelle), en passant par une solidarité sociale et territoriale. »

Alain Kouck

Alain Kouck, *président d'Editis Holding :*

« Aujourd'hui, le papier conserve toute sa place : le livre, c'est un contenu, une œuvre. On s'est battu pour les mêmes taux de TVA pour cela. Aujourd'hui, on peut affirmer aux papetiers et aux imprimeurs que dans les dix ans à venir, 90% de leur chiffre d'affaires ne va pas changer, ne va pas être battu en brèche par les e-books. Prenons les USA par exemple : les e-books sont montés à 25% du marché du livre et depuis la tendance est à la baisse. Je tiens à rappeler également qu'Amazon ouvre sa première librairie cette année. Et justement, grâce au réseau de libraires qu'on a en France, on a aussi un service à offrir… »

Marie-Thérèse Geffroy, *présidente de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme :*

« Le premier respect que l'on peut porter à une personne qui est confrontée à ce difficile problème qu'est l'illettrisme, c'est de la regarder pour ce qu'elle est, et de voir ce qu'elle sait faire, a réussi à faire sans avoir la maîtrise de l'écrit. Il y a parmi ces personnes des professionnels très talentueux, et cela n'échappe pas aux chefs d'entreprise. Dans toutes les

branches professionnelles, on a des gens qui sont capables de bien réaliser leurs tâches, mais qui, parce qu'ils ne maîtrisent pas le lire-écrire-compter, se trouvent dans l'incapacité de faire face au changement. »

Benjamin Matthely, *responsable environnement de l'UNIIC (Union Nationale des Industries de l'Imprimerie et de la Communication) :*

« ClimateCalc est un outil européen créé avec les autres fédérations européennes de l'impression dans le but de partager toutes les données dont nous disposons sur l'impact du papier et ainsi réussir à donner une vision globale de l'impact en termes de C02 du média papier. On a réussi à travailler sur une définition en seulement 15 paramètres qui permettent de mesurer 95% des émissions de gaz à effet de serre de l'imprimé en tant que tel. Cette information-là est facile à restituer auprès des donneurs d'ordre (pour qu'ils comprennent ce qu'ils achètent) mais aussi du public. Il est ainsi possible de calculer l'empreinte carbone du produit, de l'intégrer au marketing et de sensibiliser le consommateur à l'empreinte carbone de façon assez fiable. »

Martyn Eustace, *directeur de Print Power Europe et directeur de Two Sides Europe (propos traduit par Jean-Paul Franiatte, directeur de Print Power France) :*

« Nous avons enquêté sur 377 banques, compagnies d'assurances, sociétés de télécommunications dans 10 pays ; nous avons découvert que 240 faisaient du greenwashing, notamment au travers des encouragements à ne plus recevoir ses factures qu'en ligne pour sauver l'environnement ; 168 d'entre elles ont accepté de corriger leur message à la suite de nos pressions, soit 70% des

Martyn Eustace

compagnies que nous avons approchées, par exemple HSBC et son soi-disant « compte vert », qui ne comportait aucun papier. Il est vital que nous continuions à combattre les messages faux, négatifs et non objectifs qui font croire que le papier est mauvais pour l'environnement. Il nous faut aussi agir en amont et rester attentifs. »

Alexis Krycève, *cofondateur de Pure Projet :*

« De plus en plus d'entreprises sont ouvertes à l'idée qu'en tant qu'acteur économique il n'y a pas d'opposition dans le fait d'embrasser un objectif social, environnemental, mais même (c'est ce que nous essayons de leur prouver) que cela peut être un levier formidable d'innovation, de développement et de conquête de nouveaux marchés. »

Serge Orru, *conseiller économie circulaire, développement durable et climat auprès de Madame le Maire de Paris :*

« L'esprit, la culture, l'Humanité des 100 milliards d'êtres humains qui nous ont précédés comptent. Si j'ai un message ce soir, c'est le message de la traçabilité. Or, si demain l'ensemble des entreprises, des organisations étatiques travaillent sur la traçabilité de nos achats, la traçabilité du papier permettra surement d'éviter les dégâts écologiques considérables que certaines entreprises dites papetières commettent. Et c'est en cela que c'est intéressant. Savoir qu'un papier est issu de forêts gérées durablement, c'est ça l'intelligence, l'intelligence de la sobriété. Et ça fait partie de l'économie circulaire. »

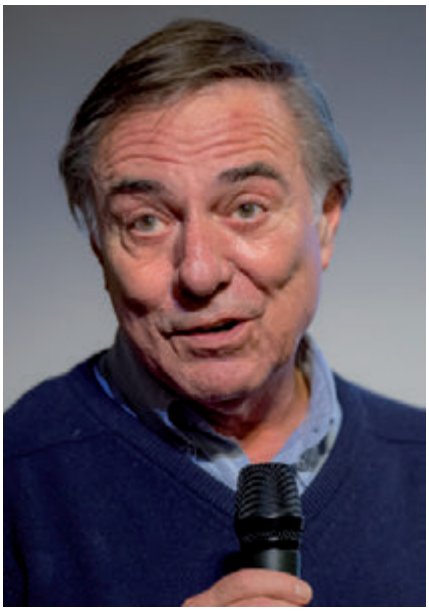

Allain Bougrain-Dubourg

Allain Bougrain-Dubourg, *membre du Conseil Economique Social et Environnemental :*

« 7% de la forêt mondiale résulte de replantations. C'est peu, mais la démarche est en constante augmentation, ce qui est un excellent signal. Cela dit, elle ne doit pas se faire de façon Greenwashing, comme le souligne Tristan Lecomte dans votre Lettre de septembre 2015. Il pointe notamment les eucalyptus, originaires d'Australie et plantés anarchiquement partout dans le monde, en bouleversant les écosystèmes et la biodiversité. Culture Papier peut offrir un éclairage lucide et sans complaisance sur les efforts engagés, mais aussi sur les dérives qui discréditent ces mêmes efforts. Une analyse positive mais critique renforcera la crédibilité de Culture Papier, et l'apportera encore davantage au niveau des organismes référents. »

Serge Orru

Christophe Barbier
Tout ce qui compte s'imprime !

Christophe Barbier, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire L'Express est un fin connaisseur de la vie politique. Lui-même auteur d'une douzaine de livres, acteur et metteur en scène à ses heures, il a pour le papier une vision moderne.

Dans vos multiples activités professionnelles, quel rapport entretenez-vous avec le papier ?

C'est un rapport multi-quotidien avec toutes sortes d'occurrence. Il commence le matin avec le feuilletage des quotidiens papier qui demeure un impératif pour le journaliste, non pas pour lire forcément le contenu intégral des articles mais pour repérer ce que les journaux ont saisi comme sujets et l'approche qu'ils ont choisie. C'est une évidence dans le domaine politique, dans l'analyse de la situation, et on observe que des traits communs se dégagent entre Le Figaro, Libération, Le Parisien…

Ce rapprochement ne peut pas se faire sur un écran, car il nécessite un feuilletage rapide ; on tourne les pages de l'un puis de l'autre, on les compare, les met côte à côte. Ce survol se fait impérativement avec le papier. Ensuite, dans la pratique de la fabrication de mon journal, le papier est tout autant fondamental. Certes, beaucoup d'articles sont relus sur écran mais à un moment donné, nous avons besoin d'une relecture sur le support imprimé. Les fautes ou les coquilles n'apparaissent pas à l'œil de la même façon, le rapport au texte n'est pas le même avec une relecture papier ou écran. Personnellement, je relis assez tardivement et uniquement la page montée avec la maquette du magazine. Je regarde les épreuves du journal comme je relirais celle d'un livre, dans sa globalité.

Enfin mon rapport au papier est quotidien, car comme manageur, je ne suis pas à l'abri de l'administration et cette dernière est très gourmande en papier, toute cette « paperasse » permet aussi d'avoir une bonne vision des choses. Certaines décisions doivent être prises, après avoir lu les documents sur papier pour ne pas faire d'erreur. Il y a dans notre maison ce slogan « Tout ce qui compte s'imprime » dans notre tête et sur du papier.

D'un point de vue personnel, pour la lecture de livres, privilégiez-vous aussi le support papier ?

Oui à deux niveaux différents. Je relis énormément d'épreuves pour choisir les bonnes feuilles d'un livre pour le publier, ou non, dans L'Express. Elle arrivent plusieurs semaines avant parution. Pour bien juger d'un livre, le papier reste primordial. Ce support permet une véritable manipulation : corner des pages, surligner des passages, faire sa sélection d'extraits. Et je ne peux pas m'évader à travers un livre sans l'avoir physiquement entre les mains - je pense notamment aux pièces de théâtre, j'en lis beaucoup, quelles soient contemporaines ou anciennes et toujours sur papier avec un crayon à la main.

Comment L'Express a-t-il vécu l'arrivée du numérique et quelles complémentarités avez-vous mises en place ?

L'Express a très vite pris le tournant du numérique et mesuré son importance à venir. Nous avons, parmi les premiers dès 1996, édité un site compagnon, c'est à dire, une version numérique du journal. Puis nous l'avons fait évoluer vers un site d'actualités quotidiennes. Maintenant, nous sommes à un stade qui donne toute sa valeur au papier : les articles imprimés dans la version papier sont mis en ligne mais uniquement disponibles en accès payant, au moins les premiers jours. Nous proposons un site d'informations « hot news », comme une chaîne d'information en continu. Cette chaîne engendre des recettes avec la mise en vente en ligne des articles de L'Express, ce qui redonne de la valeur aux articles parus dans la version print. Cette dernière doit impérativement privilégier les enquêtes de fond et les grandes signatures.

Les journaux qui proposent leurs articles en gratuité commettent-ils, selon vous, une erreur ?

Non pas forcément, cela dépend des stades de maturation de l'audience. À un moment donné, si celle-ci est au rendez-vous, il est judicieux de mettre les contenus en ligne gratuitement. Si l'on dispose d'une communauté plus réduite et qu'on est très en pointe dans la fourniture d'articles chauds, de réaction à l'actualité, les articles plus froids qui viennent de l'écriture print, peuvent mettre en payant. Pour cela, un journal doit bénéficier d'une clientèle fidèle, qui est prête à payer afin d'avoir accès à un contenu, et qui n'a pas nécessairement

le réflexe ou la possibilité physique de se rendre dans un point de vente.

Quels sont vos chiffres de vente justement ?

L'Express tire à un peu moins de 400 000 exemplaires, dont 45 000 sont disponibles vendus en kiosques ou maisons de la presse. Le reste concerne les abonnés. Sachant qu'il y a plusieurs niveaux d'abonnement, avec des abonnés tiers à prix coutant. Nous sommes clairement un journal d'abonnés. Le Nouvel Obs est légèrement devant nous, et nous devançons Le Point. Il y a une tendance générale à la réduction, car un certain nombre de lecteurs s'abonnaient surtout pour recevoir le cadeau : nous avons mis un terme à cette pratique.

Des projets circulent concernant une éventuelle numérisation des professions de foi qui pourrait intervenir pour les prochaines élections présidentielles, quel est votre point de vue ?

Cette mesure peut être utile mais uniquement si elle se place en complément des professions de foi papier. Ce sera profitable puisque que cela peut toucher des personnes qui ne reçoivent pas la version papier - personnellement je ne les ai pas reçues pour les régionales - et notamment pour les jeunes qui n'ont pas forcément l'habitude de recevoir du courrier, ou qui sont inscrits à l'adresse de leurs parents mais qui sont étudiants et logés ailleurs. Pour autant, il serait funeste de supprimer la version papier, dans la mesure où d'évidence, l'électorat qui vote, l'électorat plus âgé n'a pas une pratique d'internet très développée et quand bien même il la possèderait, le choix citoyen ne se fait pas en cliquant sur des professions de foi différentes sur un écran. Le papier permet une comparaison « sur table ». Les convaincus ne vont pas changer d'avis en lisant les déclarations d'intentions des partis, mais les indécis doivent absolument pouvoir faire une comparaison démocratique, égalitaire et pour cela il faut à tout prix conserver les professions de foi papier. Par ailleurs, si les professions de foi numérique sont identiques à celles imprimées, c'est stupide ! Dans ce cas, autorisons, non pas un PDF triste mais un film, un clip. Beaucoup de candidats produisent des clips pour les élections présidentielles. Incitons les candidats et les partis à développer une communication numérique moderne, tout en gardant impérativement du papier.

Est-il concevable de centraliser, pour cela, les adresses mails de tous les citoyens ?

Oui, à l'image de notre numéro de sécurité sociale et de notre adresse postale, on devrait indiquer une adresse mail pour toute la vie administrative et civique.

Pour autant, le contact humain ne doit pas être supprimé au guichet ou au bureau de vote. Les professions de foi doivent être centralisées au Ministère de l'Intérieur et envoyées par mail sécurisé.

La propagande sur internet ne risquerait donc pas, selon vous, de favoriser plus encore l'abstention…

Si on cumule les avantages du papier et de l'électronique, alors l'abstention peut reculer ; des documents électroniques bien réalisés peuvent créer une curiosité chez les jeunes et les inciter à aller voter. De son côté, le papier restera un référent et alertera les citoyens sur le vote. Mais la seule mesure imparable pour faire baisser l'abstention est toute simple : il faut rendre le vote obligatoire.

Et justement que pensez-vous de la mise en place du vote électronique ?

Je ne suis pas pour le vote électronique unique. Il faut le proposer aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou à ceux qui ne sont pas chez eux - à la place des procurations qui est un système lourd et contraignant - mais uniquement pour ces personnes.

N'existe-t-il pas un risque de piratage des votes ?

Il faut absolument sécuriser ces procédures. Tous les modes collectifs d'expression et de suffrages sont fragiles. L'Etat doit se prémunir contre cette menace. Mais le risque existe aussi de bourrage des urnes dans les bureaux de votes. Et je le répète, cela ne doit pas être un vote de confort, le geste civique consiste à aller devant la communauté avec ses concitoyens, à passer dans l'isoloir et à accomplir ce geste qui garde un vrai sens et d'entendre ces deux mots magiques: « a voté ! ».

Propos recueillis par
Patricia de Figueirédo

L'Express est né le 16 mai 1953 sous le plume de Françoise Giroud et Jean-Jacques Servan-Schreiber. L'hebdomadaire attire de grandes plumes, comme André Malraux, Albert Camus, Françoise Sagan ou François Mauriac. Le newsmagazine s'est longtemps illustré par son opposition au Général de Gaulle. De nombreux journalistes ont fait leurs armes au sein de la rédaction : Michèle Cotta, Catherine Nay, Ivan Levaï ou Danièle Granet.
En janvier 2015, L'Express tombe dans l'escarcelle de Patrick Drahi et intègre ainsi son groupe de média : Mag&NewsCo

Jean-Daniel Lévy
Numérisation des professions de foi

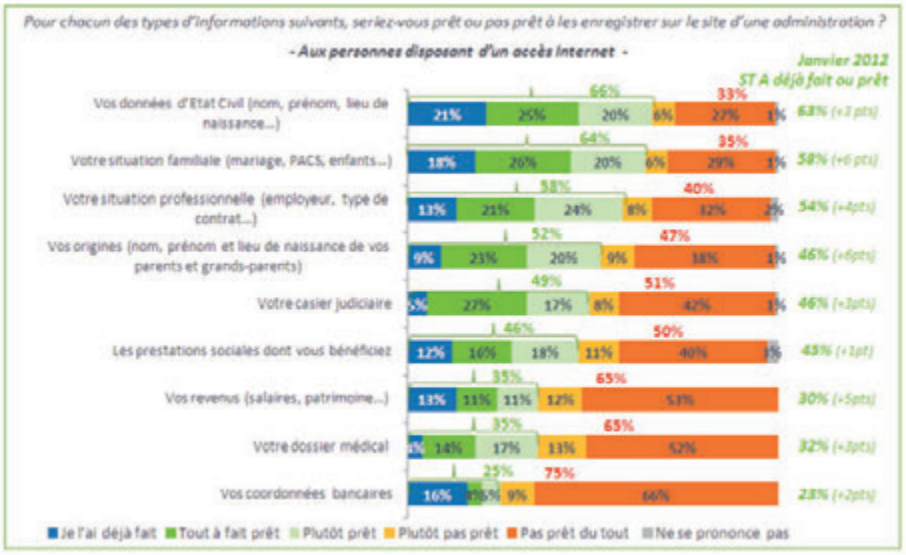

Jean-Daniel Lévy, politologue, directeur du département Politique & Opinion chez Harris Interactive, analyse et décrypte les faits de société et les mouvements politiques. Il donne pour Culture Papier, son opinion sur une éventuelle arrivée de la numérisation aux prochaines élections du suffrage universel.

Un rapport remis à Bercy préconiserait de numériser l'envoi des professions de foi, dès l'élection présidentielle de 2017. Quelles seraient les conséquences d'une telle mesure ?

Des velléités de dématérialisation ont déjà vues le jour pour les élections régionales dans quelques départements et elles ont été arrêtées.

Toute la question qui se pose derrière la numérisation du vote et des documents officiels de la propagande électorale est celle relative aux types d'informations qui peuvent être délivrés par le biais numérique. Si c'est pour reproduire ce qui est écrit sur papier, la numérisation ne semble pas constituer un apport particulier. La présence des professions de foi sur Internet permet de moins dépenser mais ne propose, actuellement, aucun avantage en tant que tel.

Aujourd'hui, les lecteurs sont séduits - lorsqu'ils lisent un journal sur Internet - par la dimension d'interactivité. Mais là rien ne laisse pour le moment entrevoir que d'autres éléments soient de nature à changer fondamentalement la donne aux yeux des électeurs. Rien ne permet d'anticiper une réjouissance liée à l'utilisation de l'outil numérique.

En France, la dématérialisation des services publics est un thème récurrent, avec à titre d'exemple, la médiatisation de l'invitation des centres des impôts de Nice à être contactés par internet plutôt qu'en face-à-face. L'émotion et le trouble consécutifs à ces annonces trahit le rapport ambigu à Internet et aux nouvelles technologies. Alors même qu'une simplification peut en découler, le principe de l'égalité est interrogé vu qu'il n'apparaît pas garanti. Certains l'ont vécu comme une remise en cause de ce principe fondateur de la République. Et ce ressenti n'était pas uniquement personnel mais collectif : ce n'est pas forcément parce que l'on anticipe soi-même un contact avec les impôts que l'on s'interroge, mais parce qu'on considère cette accessibilité physiquecomme consubstantielle au Service Public.

A ce titre, la France vit avec une sorte de mythe ou de mystification de ce que peut être l'égalité. Cette valeur, directement rattachée à la notion républicaine française, doit être considérée dès lors que l'on parle du vote.

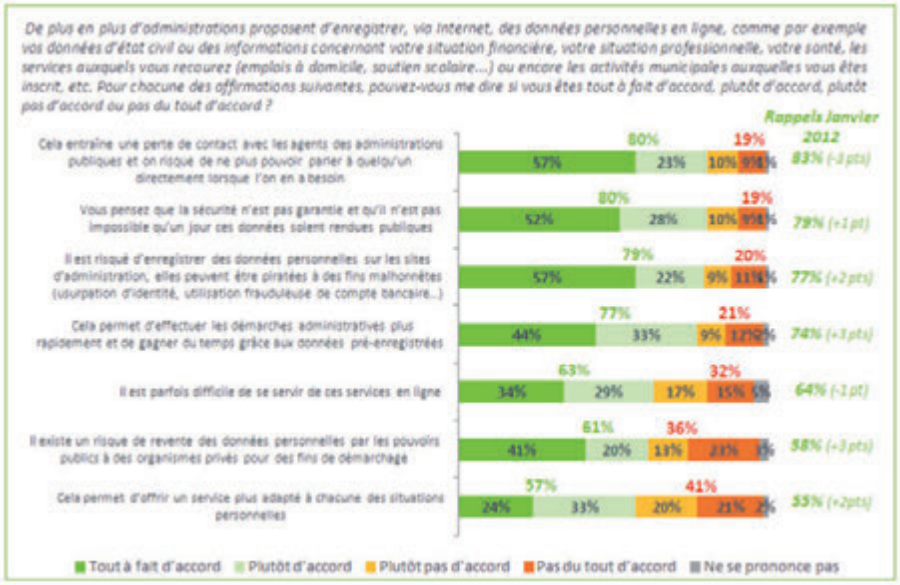

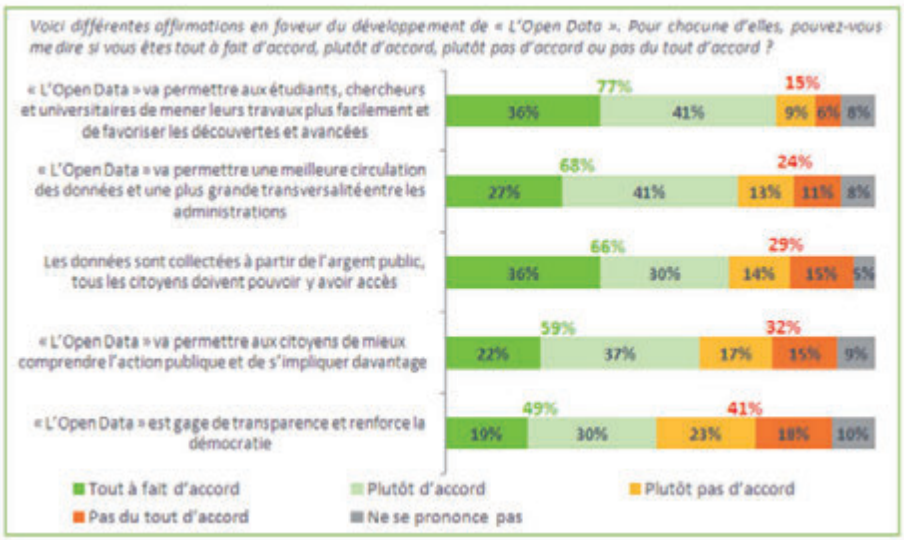

La numérisation peut-elle au moins rapprocher les électeurs de élus ou au contraire favoriser l'abstention et le « désamour »?

Si on souhaite de l'interaction, il faut plutôt la chercher au niveau des réseaux sociaux. On peut percevoir le regard d'un responsable politique à travers les messages qu'il exprime ou en le rencontrant, mais aujourd'hui le papier reste un vecteur de proximité. Le numérique n'entraine pas une motivation extrêmement forte à se déplacer aux urnes.

Et concernant le vote par internet, les sondages montrent que les expériences de votes en entreprise, avec des machines à voter, n'ont pas changé fondamentalement les comportements électoraux des électeurs. Même si le Français, qu'ils soient électeurs ou abstentionnistes manifestes, sont favorables au développement du vote par Internet .

En parlant du vote électronique, n'y a t-il pas un risque important au niveau de la sécurisation ou une intrusion malveillante de hackers ?

Plusieurs problèmes apparaissent en effet aux yeux des Français. Dont la suspicion de sincérité. Resteque le vote par Internet est mentionné comme étant une des solutions susceptible de réduire l'abstention. Rappelons que le choix de voter ou de ne pas voter revient, souvent, à un arbitrage dans la gestion du temps. Et dire que l'on « n'a pas le temps » revient à considérer que l'intérêt n'est pas suffisant pour y consacrer quelques minutes. A un moment l'électeur fait un choix. Et, entre différentes options, il choisit ou non de consacrer quelques minutes pour donner son avis.

Certains Français n'ont pas un accès direct à internet, cela ne risque-t-il pas de poser un problème d'égalité ?

Je suis d'accord. Cela pose problème. Et ce qui est intéressant, c'est que ce ne sont pas les personnes qui sont le plus connectées à internet qui vont le plus le souligner. Nous touchons du doigt l'idéal républicain : parmi les personnes les plus « incluses » dans la société, la question de l'accès pour tous va se poser également, voire avec autant d'acuité. Toutefois, l'usage d'Internet continue de progresser. Les Français, après avoir été rétifs, ont rattrapé - voire dépassé - leur retard européen.

Est-ce que cela peut changer la répartition des votes ? Favoriser les grands partis, plus connus, que les gens iront voir leur site plus que ceux d'autres petits partis ?

A priori cela peut changer la répartition des votes. On a tendance à ne pas considérer l'impact des professions de foi. Elles sont lues. Et attirent l'attention sur des formations politiques et candidats ayant moins accès que les autres aux « grands » médias. Il faut voir comment cela sera proposé, on peut envisager que les électeurs recevront un mail avec toutes les propositions.

L'autre aspect que je crois intéressant de souligner est l'image que la France a d'elle-même ; la France bouge beaucoup plus vite que ce qu'on veut parfois le dire et cette idée d'une France rabougrie, incapable de changer quoi que ce soit ne se manifeste pas dans les différentes études que nous avons été amenés à réaliser. Et tout dépend aussi de la finalité. Si des perspectives existent, et si elles sont identifiées, alors les Français sont prêts à « bouger ». Vite même. Mais en revanche dès que les mesures se situent sur une approche qui remet en cause les fondamentaux de la société française, on voit apparaitre des tensions chez les Français. Aussi, le déploiement d'une information numérique sera d'autant mieux acceptée qu'elle sera perçue comme accessible à tous.

Croyez-vous que cela soit viable de garder ces professions de fois imprimées et d'en avoir une version numérisée ?

Dans ce cas, à quoi servira d'avoir les données en ligne ? Il faudrait dans ces conditions, que la loi permette aux élus une plus grande souplesse dans le cadre de ce que peut être une profession de foi interactive, avec un peu de son, un contenu amélioré... ***PdF***

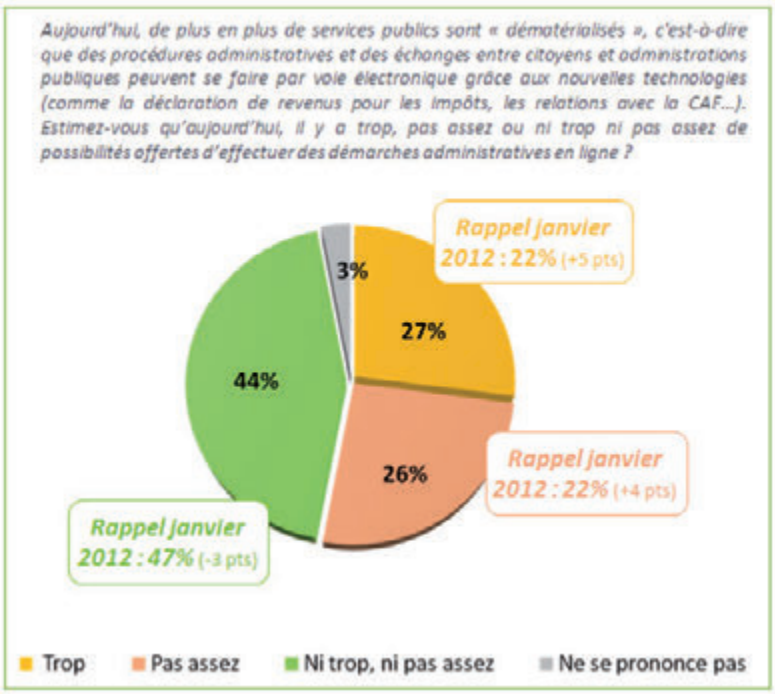

Laurence Favier : **Le numérique ne supprimera pas le papier**

Directrice du département de Sciences de l'Information et du Document de l'Université de Lille 3 depuis 2012 (UFR DECCID) et Responsable du master 2 GIDE (Gestion de l'Information et du Document en Entreprise) Laurence Favier est spécialisée, notamment, en Histoire et en épistémologie des sciences de l'information et du document mais également sur les Pratiques informationnelles et les usages du numérique dans le contexte de l'Etat et de la démocratie. Son livre, La démocratie dématérialisée est une référence sur les enjeux du vote électronique.

Un rapport remis à Bercy préconiserait de numériser l'envoi des professions de foi, dès l'élection présidentielle de 2017.

Quelles seraient les conséquences d'une telle mesure

- **sur l'abstention ?**
- **sur la répartition des votes ?**
- **sur la relation entre les électeurs et la classe politique ?**
- **au niveau de l'égalité entre électeurs, quid de ceux qui n'ont pas un accès direct à internet ?**

La plupart des démarches administratives dématérialisées laissent aux citoyens le choix. Elles sont « multi-canal » : la téléprocédure n'est pas la seule possibilité et il est aussi possible de faire une démarche papier. Cela vaut également pour l'expérimentation qui vient d'être menée dans cinq départements en France où l'accès aux documents électoraux en ligne a été couplé à l'envoi papier. Le numérique est alors conçu comme une option dans un contexte où l'on cherche à améliorer la qualité de service global même si l'on incite les citoyens, comme le fait l'administration fiscale, à utiliser plutôt un mode numérique. Les problèmes commencent quand le numérique est exclusif, obligatoire.

S'il est difficile de répondre aux questions relatives à la corrélation entre propagande électronique et abstention ou répartition des votes à l'heure où nous parlons, en revanche, il est assez clair que la relation entre classe politique et électeur serait affectée par la dématérialisation des documents électoraux. Faudra-t-il se contenter de laisser les électeurs se connecter à un site web *(du type programme-candidats.interieur.gouv)* ou bien faudra-t-il reproduire ce qui se fait aujourd'hui avec le papier de façon personnalisée c'est-à-dire utiliser le courrier électronique ? Celle-ci supposerait la connaissance des adresses électroniques de chaque citoyen et donc la possibilité pour la classe politique de les connaître car les listes électorales sont d'accès public. La campagne politique électronique changerait alors de dimension en s'adressant massivement et individuellement à chacun. Pour l'instant les adresses électroniques ne sont présentes que sur les listes électorales des français de l'étranger.

La question de l'égalité de traitement des citoyens se pose dès que le numérique est la seule voie d'accès à l'information électorale. L'un des arguments invoqués pour mettre fin à la propagande papier est le constat qu'environ 6% des plis sont retournés en mairie faute d'adresse correcte. Mais les difficultés ne sont pas moindres avec le numérique. Des personnes peuvent accéder à des sites erronés du fait de tromperies (« fishing » par exemple), d'autres peuvent être victimes de pannes. Enfin et surtout, il demeure une partie de la population qui n'utilise pas Internet ou bien se trouve sur un territoire non connecté ou mal connecté. Le Conseil Général de l'Économie de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies a publié en 2015 un « Baromètre du Numérique » réalisé par le CREDOC. Les auteurs du rapport chiffrent à 16% les « non-internautes » constitués à 61% d'individus dotés de bas revenus, à 59% de personnes de 70 ans ou plus, aux deux-tiers de retraités et à 31% des communes rurales. Mais outre cette fracture sociale que renforcerait le numérique, un peu plus d'une personne sur deux (53%,) accomplit sur Internet des démarches administratives dont des démarches fiscales, ce qui veut dire que près de la moitié de la population ne le fait pas, selon ce même rapport. L'accès à Internet est une chose, la variété de ses usages en est une autre.

En matière de vote électronique, quel bilan peut-on dresser des quelques tentatives effectuées ?

Le vote électronique a cessé de se diffuser largement pour les élections politiques mais il continue à être utilisé pour les élections professionnelles ou pour des élections internes aux partis ou encore pour des primaires c'est-à-dire pour des élections dont le corps électoral est limité. Le problème de fond qui a motivé l'arrêt de sa diffusion massive demeure mais il se voit moins dans ces conditions, pourrait-on dire. **Ce problème de fond c'est l'impossibilité pour un système informatique de garantir à la fois l'anonymat du vote et des preuves que le compte de votes est exact.**

L'un des arguments en faveur du vote électronique est alors de l'utiliser uniquement pour les personnes en situation de handicap afin d'améliorer l'accessibilité du vote. C'est la position des parlementaires Dominique ORLIAC et Jacqueline GOURAULT dans leur rapport de juillet 2014. Mais cet argument n'a pas pour l'instant de fondement scientifique car il supposerait que les scientifiques aient accès directement aux machines à voter et la liberté de les analyser, y compris en situation. Les études dont nous disposons comme celles menées par Gabriel Michel sur la question de « l'utilisabilité » ne vont pas dans le sens d'une accessibilité améliorée. Mais davantage de travaux mériteraient d'être menés. Il existe aussi des protocoles de vote qui permettent à des handicapés de voter en toute confidentialité sans utiliser de médiateur informatique. C'est le cas du protocole Hoffmann utilisable par les tétraplégiques. Donc n'oublions pas que des dispositifs d'accessibilité existent en dehors du numérique .

D'une manière générale, nous n'avons pas assez de scientifiques (en informatique et en sciences humaines) pour travailler sur ce sujet, sauf s'il s'agit de cautionner des systèmes existants ou d'inventer le énième algorithme de cryptage. Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis, pourtant promoteurs de ce genre de système.

Qu'en est-il de la sécurité de ces votes et des risques de piratage ?

La sécurité du vote électronique est fragile : non seulement pour des questions de piratage ou de violation de l'anonymat du

vote mais aussi parce que l'on sait, grâce aux études que l'Observatoire du Vote mène depuis 2007, que les différences entre le nombre de votes et le nombre d'émargements *(qui devraient théoriquement être égaux)* sont 3 à 4 fois plus importantes lorsque le vote se déroule avec des machines à voter. Le vote avec bulletins et urne est donc plus précis. On objectera à juste titre que le vote papier est aussi sujet à la fraude. Mais les fraudes restent visibles surtout si elles concernent un nombre important de votes. En revanche, avec le vote électronique, une fraude, même importante, pourrait ne pas être détectée.

En réalité, le problème le plus important du vote électronique n'est pas la sécurité : c'est la perte de transparence et donc de contrôle des opérations électorales. La transparence permet de constater d'éventuels problèmes (qu'il s'agisse de problèmes de sécurité, d'organisation, etc.) et de les rapporter au juge, en cas de doute sur le résultat de l'élection. Le juge est alors en mesure de statuer sur l'élection et de décider, éventuellement, de son annulation. Avec le vote électronique, tous les votes, sans aucune exception, sont transformés par des programmes à de multiples reprises. Ces transformations ne peuvent être contrôlées lors des élections car cela mènerait à lever le secret du vote. Il apparaît donc que des transformations changeant le candidat choisi par des électeurs passeraient inaperçues. Cette éventualité ne doit pas être écartée a priori : comme tout dispositif électronique, les machines à voter et les dispositifs de vote par internet sont susceptibles d'héberger des « bugs » ou de rencontrer des erreurs lors de l'exécution de leurs programmes.

C'est la raison pour laquelle les améliorations des dispositifs électroniques de vote se sont concentrées sur la vérifiabilité. Ce problème de la vérification a conduit à proposer des standards de vote dématérialisé avec preuve papier et aujourd'hui avec preuve dématérialisée. Faute de pouvoir offrir au regard (et au toucher) des citoyens le comptage de bulletins tangibles, ces dispositifs électroniques ajoutent l'impression du bulletin et le comptage de ceux-ci au calcul issu du vote électronique alors même que ce dernier est censé épargner cette opération « papier » jugée coûteuse. La vérifiabilité est un puits sans fond dans lequel les justifications du vote électronique (économie de coût et rapidité du comptage) se perdent.

Devrait-on le réduire seulement à quelques zones géographiques, je pense notamment aux Français résidents à l'étranger ?

Les modalités de vote se distinguent entre le cas général et les cas exceptionnels permettant le vote par correspondance par exemple. C'est le cas des français de l'étranger et c'est à eux que l'on a d'abord pensé pour le vote électronique. Cela n'a pas empêché le contentieux de se développer lors de son utilisation.

Personnellement quel est votre rapport au papier dans votre vie personnelle et professionnelle ?

L'idée que le numérique pourrait remplacer le papier est une erreur. Nous vivons dans un monde où le papier et le numérique doivent être gérés conjointement car ils correspondant à des usages différents et complémentaires. D'une manière générale, la logique de substitution d'un media par un autre est une erreur. Un nouveau media s'ajoute à un autre mais ne supprime pas le précédent. Prenez l'exemple de la lecture. La lecture numérique est propice à ce que l'on appelle la « lecture distante » (« distant reading »), celle qui permet d'obtenir cartes et graphes à partir de calculs sur le lexique des pages lues et qui fournissent une aide incomparable à l'interprétation d'une œuvre. **Mais rien ne peut supplanter la lecture en profondeur séquentielle, page après page, d'un article long ou d'un ouvrage. Sans doute est-ce la raison pour laquelle il nous est souvent nécessaire d'imprimer ce que nous voyons à l'écran.** D'ailleurs, les liseuses et autres supports numériques de lecture ne font que reproduire la technologie du livre–codex. Le media numérique est irremplaçable pour le calcul, l'accès à distance de contenus et la mise en relation (d'internautes ou de contenus). Mais il ne peut assurer toutes les fonctions du media papier.

PdF

1 : Gabriel Michel, Walter Cybis De Abreu, *« Nomenclature de critères ergonomiques pour le vote électronique : éléments d'utilisabilité électorale »*, Ergo'IA'2006, Biarritz, 11-13 octobre 2006.

Voir sa vidéo sur http://www.ordinateurs-de vote.org/Videos.html#outil_sommaire_1

2 : http://ethique-citoyenne.org/PH.html

3 : Voir : Enguehard Chantal. 2009a : *« Vote par internet : failles techniques et recul démocratique »*. Jus Politicum, n°2, mars 2009. Disponible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/18/13/35/PDF/VoteInternet.pdf

Enguehard C. 2009b : *« Transparence, élections et vote électronique »*. Journée d'études de l'Association Française de Droit Constitutionnel *« Démocratie électronique »*. Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 13 novembre 2009. Disponible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00435966/fr/

Enguehard C. 2008 : *« Analyse des vulnérabilités de trois modes de vote à distance »*. In : Legalis.net, p.13-31, #3, septembre 2008. Disponible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/40/94/08/PDF/Enguehard_Legalis2008.pdf

Enguehard C. 2007 *« Le vote électronique en France : opaque & invérifiable »*. In : Terminal, p.199-214, #99-100, printemps 2007.

Enguehard, C. *« Les dispositifs de vote électronique dits vérifiables »*. In Gilles Guglielmi, Olivier Ihl, Le vote électronique.

4 : Favier L. 2010 *« L'anonymat en contexte dématérialisé : l'originalité du vote électronique »*. In : Terminal, n°105 *« Technologies et usages de l'anonymat à l'heure de l'Internet »* pp.27-43.

Odile Gaultier-Voituriez : **La valeur patrimoniale des professions de foi**

Odile Gaultier-Voituriez est responsable de la documentation au Centre de recherche politique de Sciences Po (CEVIPOF) et co-pilote – avec Sylvaine Detchemendy (Bibliothèque de Sciences Po) - du projet Archelec, qui consiste à numériser les professions de foi, tracts et bulletins de vote existants depuis la fin des années 50.

Comment est né le projet Archelec ?

Depuis 2014, grâce à un partenariat entre le CEVIPOF et la Bibliothèque de Sciences Po, qui a remporté un appel d'offres, nous numérisons progressivement toutes les professions de foi et les bulletins de vote - officiels pour le moment - qui ont été imprimés à partir de 1958 jusqu'en 1993, pour chaque élection législative sur l'ensemble de la France. Cela représente plus de 35 000 documents numérisés qui sont disponibles sur Internet Archive. Ils sont réunis en recueils factices et par type - professions de foi, bulletins de vote, tracts - et par tour (premier et second) dans telle circonscription de tel département lors de telle élection. Plus de 42 000 « views » ont été téléchargés depuis juillet 2015. Ce fonds est perpétuellement enrichi par des documents dont la plupart sont des originaux.

Pensez-vous que, si les professions de foi papier disparaissaient, les électeurs auraient accès de la même façon qu'aujourd'hui à l'information ?

Le papier est encore très présent. Tous les tracts non officieux qui sont distribués par les partis ou candidats sur les marchés, à la sortie du métro, le prouvent. La présence du papier est très forte.

Et en effet, il existe un risque de différence d'accès à l'information, suivant la génération, ou l'usage du numérique des électeurs.

Il est singulier de constater qu'au moment où nous mettons en ligne les anciennes professions de foi qui datent, pour certaines, d'une cinquantaine d'années, il était possible de consulter l'ensemble de celles qui sont disponibles pour les régionales de 2015 sur le site du ministère de l'Intérieur.

Qui peut être intéressé par la consultation de ces archives ?

En ce qui concerne Archelec, les documents que nous avons mis en ligne sont consultables dans un but d'analyse politique, d'histoire, de comparaison et d'évolution d'une élection à l'autre. Ce fonds permet d'évaluer l'évolution du contenu du texte ou de l'iconographie, il revêt une dimension plus patrimoniale que de science politique immédiate pour le vote.

L'usage ne sera pas le même entre les professions de foi du ministère de l'Intérieur et notre mise en ligne, qui a plutôt une dimension de sauvegarde historique. Ce corpus qui couvre l'ensemble de la France et englobe tous les départements est très sériel, ce qui permet de comparer les documents d'une élection à l'autre, d'un département à l'autre, d'un parti à l'autre. Cela intéresse les chercheurs et enseignants, les étudiants mais aussi les journalistes, les iconographes ou des commissaires d'exposition. La numérisation donne une grande visibilité à ces documents qui n'étaient consultables que sur place et sur rendez-vous.

Quelles évolutions peut-on constater justement en observant l'évolution dans le temps de ces professions de foi ?

On remarque une évolution très nette au niveau de la couleur, un enrichissement de l'iconographie et une diminution du texte. Concernant le contenu, déjà dans les années 60, apparaissait une certaine modernité en terme de présentation.

De même, sur le vocabulaire persiste une continuité : à titre d'exemple la notion de « changement » est fréquemment évoquée ! En regardant plus en détail, on observe aussi une évolution à l'intérieur des partis, une grande présence du PC et du PS, une présence de plus en plus forte des femmes, avec un rôle évolutif passant de suppléante à tête de liste avec l'arrivée de la parité.

On peut aussi souligner qu'existe un discours répétitif autour du général de Gaulle.

Enfin, pour certains partis, comme pour le Front national actuellement, il y a une structure commune qui va se décliner selon les différentes circonscriptions. D'autre part, quand les moyens financiers sont plus importants, les professions de foi font preuve de plus d'originalité. Sans parler de quelques petits partis qui ont mis en avant des particularismes régionaux sur des petites listes.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,

La situation est simple

- **d'un côté le Parti Communiste et la Démocratie Populaire,**
- **de l'autre la Liberté et la Paix Sociale.**

Certains pourraient dire :

"Dans la Circonscription de Guingamp la défaite du Parti Communiste est assurée d'avance, inutile de se déplacer".

Or, nous le savons, les partisans de la démocratie populaire iront tous aux urnes.

Donc, nous aussi, nous avons le devoir absolu de **VOTER**.

Le choix est clair

Citoyens libres dans une République libre nous avons à nous rassembler pour affirmer de manière INDISCUTABLE notre attachement à la **LIBERTÉ.**

C'est pour la Paix Sociale,
C'est pour la LIBERTÉ
que Dimanche prochain
nous voterons.

suppléant :
Jean GOUBIL
Agriculteur
Maire de Paule

Edouard OLLIVRO
Maire de Guingamp
Député sortant

Candidat Républicain d'Union et de Progrès Social

REPUBLIQUE FRANCAISE — DEPARTEMENT DE L'AUBE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973
3e Circonscription de l'Aube

LE 4 MARS,
LE PROGRAMME COMMUN
PEUT TRIOMPHER

Maurice CAMUSET
MAIRE DE ROMILLY

Régis HENRY
INGENIEUR

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,

Candidats du Parti Communiste Français, vous nous avez toujours trouvés aux côtés des travailleurs et de tous ceux qui, victimes de la politique subie depuis 15 ans, agissent pour une vie meilleure.

Considérant que les changements ne pouvaient survenir que par l'Union de la Gauche, nous avons tout fait pour aboutir au Programme Commun de Gouvernement, entre Communistes, Socialistes, Radicaux de Gauche.

Aujourd'hui, nos efforts ont contribué de façon décisive à en faire l'espoir de millions de Français.

VIVRE MIEUX, C'EST POSSIBLE IMMÉDIATEMENT !

Forts de votre confiance, avec énergie et efficacité, nous mettrons tous nos efforts à l'application immédiate du Programme Commun.

C'EST UN ENGAGEMENT ENVERS VOUS !

C'EST UN CONTRAT DE 5 ANS, ENTRE VOUS ET NOUS, POUR CHANGER VOTRE VIE.

Dès le 4 Mars, VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

Pour que la volonté de changement ne soit pas une nouvelle fois conduite à l'impasse.

Pour que s'exprime avec assez de force à l'Assemblée Nationale, la voix des travailleurs.

Pour qu'il y ait dans le Gouvernement de la Gauche Unie, des ministres Communistes pour appliquer résolument la politique voulue par la majorité du pays.

Pour garantir les libertés dans une France démocratique et indépendante, pour la Paix et la coopération internationale.

VOTER COMMUNISTE DES LE 1er TOUR, C'EST GARANTIR LE SUCCES ET LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME COMMUN DANS L'ORDRE ET LE CALME.

VOTEZ Maurice CAMUSET et Régis HENRY

Vu, les Candidats.

Quelle structure gardait ces professions de foi papier ?

Le CEVIPOF a été créé en 1960 et certains chercheurs ont rassemblé et conservé des professions de foi comme matériau de recherche en science politique pour analyser les élections en cours, comme nous continuons à le faire. Ce matériau a été rassemblé et compilé par la documentaliste de l'époque et comprend les documents relatifs aux présidentielles - et là nous avons des documents beaucoup plus variés : des programmes, des affiches, des documents pour les réunions locales - législatives, régionales, cantonales, municipales et européennes. Ce qui représente plus de 270 cartons ! Nous ne disposons pas des imprimés pour les municipales pour l'ensemble des 36000 communes. À mon arrivée dans ce service il y a onze ans, j'ai essayé de rendre l'inventaire plus visible. C'est le seul endroit où sont conservés, regroupés en un corpus, les éphémères qui ne dépendent pas du dépôt légal. C'est aussi le seul lieu où ces sources sont disponibles et regroupées pour la recherche, sinon il faut se rendre dans les différentes archives départementales pour les législatives ou dans les archives du ministère de l'Intérieur.

Nous avons pour le moment numérisé uniquement les documents officiels mais nous allons essayer, si nous en avons les moyens, de le faire avec tout ce qui est officieux.

Les éphémères sont très difficiles à conserver et sont réunis dans un autre service à la BnF, celui des recueils auquel je fais des dons lorsque j'ai des doubles car ils n'entrent pas à la BnF par le biais du dépôt légal.

Que représente le papier en matière de conservation ?

Le papier permet de garder un patrimoine. Nous sommes vraiment encore à une période où le papier a toute sa place, le numérique ne remplace pas tout. De plus, pour le numérique, il est nécessaire d'avoir des métadonnées de bonne qualité pour qu'il soit possible de retrouver des documents. Le numérique pose d'autres problèmes car il faut aussi les traiter, d'un point de vue intellectuel et archivistique ou documentaire.

Nous devons aussi faire face à des questions juridiques sur le statut de ces documents. Nous n'avons pas numérisé tout ce qui pouvait l'être par d'autres comme les petits périodiques des journaux de campagne électorale, à partir du moment où ils ont un numéro ISSN, car cela peut relever éventuellement d'autres projets de numérisation. Nous nous sommes focalisé sur ce qui était éphémère, difficile à trouver et qui n'entrait pas dans le cadre du dépôt légal. Et j'invite chacun à nous en faire parvenir s'il en dispose. ***PdF***

https://archive.org/details/

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 — 6e CIRCONSCRIPTION

POUR LE SUCCÈS DU PROGRAMME COMMUN

Robert BAILLIEU
Ancien Adjoint au Maire de Boulogne

Denise RADENNE
Secrétaire d'intendance de lycée

NOTRE PAYS EST RICHE. LES FRANÇAIS PRODUISENT BEAUCOUP — Ce sont nos gouvernants eux-mêmes qui le disent — ALORS, POURQUOI LA VIE EST-ELLE SI DIFFICILE POUR LES TRAVAILLEURS ET LES PETITES GENS ?

- PARCE QU'UN PETIT NOMBRE DE GROS BANQUIERS, DE GRANDS INDUSTRIELS, ACCAPARENT LA PLUS GRANDE PARTIE DES RESULTATS DU TRAVAIL DES FRANÇAIS.
- PARCE QUE CES AFFAIRISTES ONT TRANSFORME NOTRE PAYS EN CELUI DU GACHIS.
  - Ils liquident les industries qui ne rapportent pas des profits maxima dans l'immédiat.
  - Ils organisent la destruction des récoltes.
  - Ils spéculent avec l'argent des contribuables que leur accorde l'Etat.

POUR QUE ÇA CHANGE, VOTEZ DIMANCHE POUR LES CANDIDATS PRESENTES PAR LE

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

VOTEZ, FAITES VOTER

Pour le Parti qui a combattu, dès 1958, le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences.

Pour que votre vie s'améliore, il faut une autre politique. Une politique qui donne la priorité à l'intérêt général sur les grands intérêts privés.

C'EST CETTE POLITIQUE QUE DEFINIT LE

PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

DIMANCHE, VOUS VOTEREZ POUR LE PARTI COMMUNISTE QUI EST :

- A L'ORIGINE DE L'UNION DE LA GAUCHE
- A L'ORIGINE DU PROGRAMME COMMUN

POUR ASSURER LE SUCCES DE CE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT

VOTEZ COMMUNISTE

POUR L'UNION POPULAIRE ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

POUR GARANTIR L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN

LA CONCLUSION DU PROGRAMME COMMUN A SUSCITE

UN GRAND ESPOIR

AVEC LES COMMUNISTES, L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN CE SERA :

- Les salaires et retraites immédiatement augmentés. Aucun ne sera inférieur au minimum que les syndicats ont évalué à 100.000 AF en 1972.
- Les allocations familiales immédiatement revalorisées.
- Le pouvoir d'achat garanti par la stabilisation des prix et des loyers.
- L'impôt qui pèse sur les salariés, retraités, commerçants et artisans diminué.
- La durée du travail immédiatement réduite, sans diminution de salaire.
- L'âge d'ouverture du droit à la retraite immédiatement abaissé.
- Immédiatement, remboursement à 100 % des dépenses d'hospitalisation, des cas graves et coûteux ; progressivement, la gratuité totale des soins.
- Le plein emploi et la formation professionnelle pour tous.
- La révision de la politique charbonnière.
- La progression du revenu des agriculteurs familiaux garantie, leur protection sociale développée.

LES COMMUNISTES ONT TOUJOURS ETE FIDELES A LEURS ENGAGEMENTS.

VOTER COMMUNISTE, C'EST GARANTIR L'APPLICATION DE CES MESURES, DE L'ENSEMBLE DU PROGRAMME COMMUN.

Voter communiste, c'est garantir que cette fois l'union de la gauche tiendra le coup. Qu'elle ne pourra être brisée par l'alliance d'une partie de la gauche avec une partie de la droite, combinaison qui aboutirait inévitablement à renoncer aux mesures du programme commun.

VOTEZ COMMUNISTE
Robert BAILLIEU
Denise RADENNE

Imprimerie Lescuyer

Bruno Cautrès
L'illusion de l'utilisation du web

Bruno Cautrès est chercheur au CNRS et a rejoint le CEVIPOF en janvier 2006. Il s'est spécialisé sur l'analyse des comportements et des attitudes politiques. Il a participé notamment à plusieurs études et recherches sur la participation politique, le vote et les élections. Il donne, pour Culture papier, son analyse sur une éventuelle numérisation des professions de foi.

Du point de vue de l'électeur, la question de la démocratie électronique est principalement liée au problème de l'abstention. **L'abstention est devenue dans la plupart des démocraties occidentales un problème récurrent :** les taux de participation sont en baisse (plus ou moins prononcés selon les cas) depuis la fin des années 1980, parfois y compris dans des démocraties où la culture civique est forte (pays d'Europe du nord) ou le vote obligatoire. Ce déclin de la participation renvoie bien sûr aux grands changements qui ont affecté la politique depuis cette période : évolutions internationales (chute du mur de Berlin), accélération de l'intégration européenne et globalisation de l'économie ont donné à de nombreux citoyens le sentiment que les dirigeants et les partis politiques n'avaient plus la capacité à piloter les changements économiques ou sociaux. **L'abstention a toujours également eu des explications sociologiques :** les électeurs les moins socialement intégrés, les plus exposés aux grandes inégalités, les moins diplômés, voient la politique comme un monde loin d'eux. Il y a aussi des explications politiques : les moins intéressés par la politique, les moins politisés votent toujours moins. Toutes ces raisons expliquent les espoirs que l'on a pu fonder sur la réduction de la distance entre l'élection et l'électeur que permettrait le développement d'outils numériques ou de procédures numériques comme le vote dématérialisé ou électronique. Pour le moment les problèmes de sécurisation et de confidentialité n'ont pas permis le développement du vote « à domicile » et le vote électronique, en France, reste cantonné aux machines électroniques dans certains bureaux de vote.

Les réseaux sociaux de plus en plus utilisés mais avec des réticences et des doutes

Au-delà de la question du vote électronique, la dématérialisation de la politique présente d'autres enjeux encore plus fondamentaux. Dans de nombreuses démocraties, une part importante des citoyens ressent un sentiment de déception, voire de forte défiance pour la politique. Le Baromètre de la confiance politique que le CEVIPOF réalise chaque année permet de bien documenter ce phénomène en France : une majorité de français considère que les hommes politiques ne se préoccupent pas des Français, qu'ils sont malhonnêtes et seulement intéressés par leurs carrières. Et ce sentiment existe dans de nombreux pays européens. Des deux côtés, citoyens ou hommes politiques, on recherche donc à échanger et communiquer différemment à propos de la politique : à travers les réseaux sociaux, les sites des partis politiques ou des candidats. Si les candidats continuent à distribuer des tracts ou à tenir des meetings, ils consacrent de plus en plus de moyens à leur communication électronique sur Facebook ou Twitter. Quant aux électeurs, ils se montrent assez favorables à cette communication électronique : dans la vague 7 du Baromètre de la confiance politique que le CEVIPOF vient de réaliser, 63% des personnes interrogées déclarent de les réseaux sociaux permettent d'échanger d'avantage entre citoyens et élus au plan politique et 53% que cela permet de mieux s'informer en matière politique. **Mais les électeurs ne sont pas dans une croyance naïve sur ce type de communication : seuls 35% indiquent que cela permet de se sentir plus proche des élus et surtout 71% déclarent que les réseaux sociaux peuvent conduire à plus forte surveillance de nos opinions.** Dans le domaine de l'Europe, on a également fondé beaucoup d'espoirs sur la communication politique électronique et dématérialisée : par sa taille et sa diversité, l'Union européenne semblait être un excellent cas de figure pour cette dématérialisation et l'UE a consacré beaucoup de moyens à mettre à la disposition du public sous forme électronique ses textes, l'explication des traités et des institutions ou encore des documents et vidéos voulant motiver la participation aux élections européennes. On a en effet beaucoup évoqué la question de « l'espace public européen » avec des réflexions stimulantes sur le « déficit démocratique » que le web pourrait en partie combler. Cette vision, idéaliste, s'est fortement incarnée dans les politiques publiques de communication de l'UE depuis le milieu des années 1990. Mais le désintérêt des citoyens européens pour l'UE ne saurait s'expliquer seulement par la complexité ou l'opacité supposée des institutions européennes. **Enfin, la vision idéaliste du web comme un moyen neutre, sans segmentations et sans clivages, d'accès à l'espace public et comme lieu d'une démocratie plus participative et délibérative ne résiste pas à l'analyses des pratiques du web et de sa sociologie. De véritables fractures et clivages existent en la matière.** Malgré cette ambivalence du web vis à vis des pratiques politiques et des pratiques de la citoyenneté, au plan national comme européen, la massification et la démocratisation de l'accès au web est néanmoins en train de transformer en profondeur l'espace des pratiques politiques.

Bruno Cautrès

Le CEVIPOF a été créé en 1960 est le centre de recherches politiques de Sciences Po. Ce centre regroupe plus de 80 chercheurs, enseignants-chercheurs, chercheurs associés et doctorants, qui analysent les grands courants politiques qui façonnent les forces et les institutions politiques, ainsi que les facteurs qui contribuent à orienter les comportements et les attitudes politiques de nos concitoyens.
www.cevipof.fr

Olivier de Tilière
Le coût de la démocratie

Directeur de la Rédaction du Journal du Parlement et délégué général de l'Office de Presse Parlementaire, Olivier de Tilière, est au cœur du rapport entre les élus et les citoyens. Fin observateur de la vie politique française, il préside également le Comité de l'Europe pour les Etudes et Informations Parlementaires. Pour Culture Papier, il décrypte les risques d'une éventuelle dématérialisation des outils d'information de l'Etat...

Le Ministère de l'Intérieur a manifesté des velléités de dématérialiser les professions de foi et ce, dès les prochaines élections présidentielles. Quel est votre avis en tant que journaliste et grand connaisseur de la vie politique française ?

C'est le type même de la fausse bonne idée ! D'abord, parce que cela rompt l'égalité de tous devant le vote. Il y aura ceux qui auront un ordinateur et les autres. Ceux qui, pour des raisons financières ou pour des raisons d'accessibilité numérique, en premier lieu les personnes âgées ou les résidents des zones blanches, deviendront des citoyens de seconde zone, n'étant pas susceptibles de bénéficier de la même information que leurs concitoyens.

On invoque des raisons financières. Mais a-t-on calculé le manque à gagner pour la chaîne papier-impression-distribution qui est déjà durement touchée par la crise et qui représente des centaines de milliers d'emplois ? Sans parler de la démotivation de toute une frange de la population qui se sentira exclue.

De plus, si l'ordinateur devient le vecteur de notre démocratie, ne serait-il pas logique qu'on lui accorde le taux de TVA des produits de première nécessité et non plus les 20% d'aujourd'hui ?

Que resterait-il alors de l'économie initialement mise en avant ?

La représentation nationale a montré sa sagesse en rejetant l'article 46 de la loi de Finances. La démocratie a un coût que nous devons assumer, car c'est l'un des fondements du pacte républicain.

Certains élus suggèrent de supprimer la carte d'électeur papier... Quel est votre sentiment ?

Là encore, on ne peut que rester pour le moins perplexe. Supprimer les cartes d'électeurs, c'est acter la chute d'un symbole. La première carte électorale d'un jeune entérine son entrée dans la vie citoyenne. La supprimer fait partie de ce long processus marquant la dilution de notre vie républicaine. En revanche, chacun d'entre nous a constaté la gabegie qui règne dans leur établissement, puisqu'elles sont, régulièrement, renouvelées avant d'être périmées. Commençons donc par éviter le gaspillage !

Dans cette même volonté de dématérialisation, que pensez-vous de celle du Journal Officiel ?

Le Journal Officiel arrête sa version papier. Le Journal du Parlement, lui, la poursuit. Car le papier, c'est notre patrimoine commun. Un patrimoine qui se doit d'être préservé. L'idée de faire des économies par tous les moyens est aussi vieille que notre vie politique. L'Historienne Marie-Noëlle Grand-Mesnil, dans ses recherches, avait même trouvé un exemplaire du Journal du Parlement de 1648, où il était question « d'élaborer un plan de réformes en 27 articles », à la suite d'édits fiscaux excessifs !

Bien-sûr, le numérique a toute sa place à côté de la planète Gutemberg.

Mais les études l'ont prouvé : la lecture sur écran est différente de celle sur le papier et pour étudier un texte dans son intégralité, pouvoir y revenir, avoir la possibilité de l'annoter, le papier est, par définition, irremplaçable. Sa suppression, pour la lecture et l'étude de lois souvent complexes, est donc pour le moins surprenante et tend à démontrer que le législateur lui-même n'attache plus suffisant d'importance à ce qu'il rédige, dans l'accumulation d'articles qui se succéderont par voie informatique à un rythme de plus en plus accéléré.

En tant qu'observateur de la vie politique quelles évolutions avez-vous observé dans le rapport élus-citoyens depuis une dizaine d'années ?

On assiste à la mise en cause permanente d'une classe politique française qui reste l'une des meilleures qui soit et ce, quoi qu'on en dise ! L'immense majorité de nos élus accomplit un travail difficile, où leurs faits et gestes sont étudiés à la loupe et sans la moindre aménité.

De par mes fonctions au Comité de l'Europe, je suis amené à me déplacer à l'international, en Europe et au-delà, pour rencontrer des Présidents d'Assemblées ou des Parlementaires étrangers.

Par comparaison, notre pays n'a vraiment pas à rougir de sa représentation nationale, dont l'image a été fortement dégradée par quelques affaires retentissantes, mais qui ne rendent pas compte de la réalité du terrain. Au quotidien, les citoyens continuent de faire confiance à leurs élus de proximité, malgré un antiparlementarisme inquiétant. Mais, au final, les électeurs ne se donnent-ils pas les politiques qu'ils méritent ?

PdF

Marc Fraysse
Le papier est rationnel

Marc Fraysse, ancien député du Rhône, aujourd'hui directeur des relations institutionnelles d'Engie, préside « France Unie », un think tank indépendant et hors des clivages politiques traditionnels qui réfléchit à l'avenir de la démocratie et du système politique français.

Pourquoi le think tank que vous présidez, France Unie, s'intéresse-t-il à la question de la dématérialisation des professions de foi ?

Au delà du choix du support, papier ou numérique, il s'agit d'un enjeu démocratique à l'heure où, et nous le constatons élection après élection, les citoyens s'éloignent du vote. La matérialisation du papier constitue, selon nous, l'un des seuls liens physiques entre les partis et les citoyens. Il serait criminel de se passer de ce lien. La dématérialisation des professions de foi ne peut qu'accentuer l'abstention. D'autre part, à France Unie, nous tenons à la diversité et à la liberté de diffusion des opinions démocratiques. Or si la propagande électorale officielle est numérisée, les partis politiques les plus riches continueront d'imprimer et de diffuser leurs professions de foi car ils savent qu'elles seront toujours plus efficaces que celle qui sera disponible sur internet. Les partis politiques moins richement dotés financièrement seront pénalisés car ils ne disposeront ni des fonds nécessaires pour imprimer des millions de documents ni des réseaux de militants pour en assurer la distribution en boîtes aux lettres. L'équité démocratique sera donc plus encore mise à mal.

France Unie va donc s'engager contre les projets de dématérialisation des prochaines de foi...

Oui tout à fait car ce serait une atteinte à une forme de liberté et une atteinte à la réception des messages si l'on supprimait cette expression par le papier. Notre démocratie a été lâchement et sauvagement attaquée le 13 novembre, la réponse à donner à ceux qui veulent tuer notre démocratie est d'aller voter. Or le fait de recevoir les professions de foi à domicile constituent à minima une piqûre de rappel, cela permet également à beaucoup de Françaises et de Français de les survoler, le plus souvent, ou de lire, parfois. Que se passera-t-il en cas de dématérialisation ? Déjà il n'est pas assez souvent rappelé que tous nos concitoyens n'ont pas accès, chez eux, à Internet. D'autre part combien prendront-ils le temps d'aller consulter les professions de foi sur Internet ? Enfin, et c'est selon nous le plus important, lorsqu'un citoyen reçoit chez lui les professions de foi, il peut, ne serait-ce que rapidement, les consulter toutes. Lorsqu'il devra aller sur Internet, que fera-t-il ? Nous pensons qu'il se contentera de consulter uniquement celle du parti ou du candidat dont il se sent proche. Nous sommes également convaincu que l'abstention sera favorisée. Il n'y a pas de mystère, avec le papier, nous disposons concrètement de la profession de foi, nous l'avons dans les mains.

Quelle est la position de France Unie sur le vote électronique ?

Tout d'abord nous considérons que l'on ne doit pas toucher au fait de se rendre dans un bureau de vote. Cette démarche concrétise une dimension citoyenne, dans le fait de se déplacer, de prendre un bulletin, d'aller dans l'isoloir... Arrêtons de tout irrationnaliser ! On est en train de robotiser l'être humain qui doit rester un être humain, avec ses sensibilités, ses émotions, les rencontres... Tout ne peut pas et ne doit pas se faire derrière un écran. Il faut recréer de la fraternité, des relations humaines... Le risque d'aller vers une société tout numérique est de perdre cette dimension humaine. Le consommateur se rend de moins en moins en magasin et effectue ses achats par internet, quelles sont et seront de plus en plus les conséquences pour les commerçants qui sont des acteurs incontournables de la vie locale ? Le travailleur sera de plus en plus encouragé au télétravail, seul sur son écran depuis son domicile, là-encore quelles seront les conséquences sociales et humaines. Si en plus l'électeur est encouragé à consulter les professions de foi sur le web avec à moyen terme, nous le redoutons, le vote électronique depuis son domicile, le lien social deviendra de plus en plus fragile ! En plus nous rappelons également que beaucoup des géants du web ne payent que très peu d'impôts en France, voir pas du tout. Et, le plus grave : pour des milliers d'emplois détruit par la dématérialisation à tout prix, notamment pour les imprimeurs, les papetiers ou La Poste, combien et quels emplois sont créés en retour ? France Unie ne cesse de dénoncer la priorité accordée à la finance aux dépends de l'humain.

Quel est votre rapport au papier ?

Tout d'abord permettez-moi de mentionner que je ne suis pas opposé au numérique de manière primaire, professionnellement il nous rend de grands services mais nous devons garder des principes d'échanges humains. Ensuite j'aime dire que le papier est sacré ! Je ne peux pas lire un livre sur un ordinateur ou une tablette. J'ai besoin de sentir le papier, d'être en face de quelque chose de réel. Le papier est rationnel. C'est avec lui que l'on apprend à lire, à écrire, à compter. Il donne le pouvoir de jongler avec les mots, d'écrire des poèmes, des romans... C'est la raison pour laquelle j'ai déjà écrit et publié trois livres et que je prépare actuellement le prochain qui sortira en mai prochain. Je trouve en effet important de matérialiser son engagement par un livre qui permet de diffuser ses idées sur un temps long. France Unie dispose d'un site et d'une page Facebook et nous publions également une newsletter. Une fois par mois, nous organisons dans plusieurs villes de France une rencontre-débat thématique avec des élus de tout bord, nous envoyons systématiquement les invitations par courrier postal car nous nous sommes aperçus, lorsque nous avons voulu les remplacer par des mails, que le taux de réponse était beaucoup plus important. ***PdF***

France Unie est une association de réflexion et d'engagement politique, indépendante et hors des clivages politiques traditionnels. Elle a pour vocation d'élaborer un projet politique, économique et social réaliste et novateur basé sur des fondamentaux républicains et sur les valeurs du gaullisme social. France Unie compte près de 3000 adhérents rassemblés dans des structures régionales ou locales.

Jacques Chirat
L'imprimeur est le garant de l'équité

Président de l'UNIIC (Union Nationale des Industries de l'Imprimerie et de la Communication) Jacques Chirat est issu d'une famille d'imprimeurs, dont la création de l'entreprise remonte à 1911. Fort de ce patrimoine, l'homme a su anticiper les changements et les mutations de la profession. C'est donc en professionnel engagé et attentif qu'il nous livre sa vision d'une éventuelle dématérialisation de la propagande électorale.

Un rapport remis à Bercy préconise de numériser l'envoi des professions de foi dès l'élection présidentielle de 2017. Que pensez-vous d'une telle mesure au regard de la profession d'imprimeur ?

Le rapport que vous mentionnez s'inscrit dans une série d'initiatives de même nature qui ont déjà, à deux reprises, été rejetées par la représentation nationale. La philosophie de ces projets repose sur trois axes :

- le premier est purement budgétaire,
- le second repose sur le plan dit de « simplification administrative »
- le troisième est environnemental et fondé sur le caractère supposé vertueux du numérique versus le support papier.

Face à cette volonté, il nous faut mettre en avant quelques principes généraux et les illustrer : en premier lieu, la suppression de la propagande électorale adressée à domicile ignore la fracture numérique territoriale. Deuxièmement, cette suppression ne garantit pas l'uniformité de présentation des documents puisque la standardisation que garantit l'imprimeur sera, dans le cas de la numérisation, soumis aux aléas des outils informatiques possédés par le citoyen / électeur. Enfin, ces projets entérinent le passage d'un acte de réception du message à un acte volontaire de connexion avec les probables conséquences qui y seront associées en termes d'abstention.

Quelles pourraient être les conséquences d'une telle mesure pour les imprimeurs ?

L'imprimeur est un maillon essentiel du processus électoral. Son intervention est encadrée par la partie règlementaire du code électoral qui a standardisé les papiers, les formats des affiches et des professions de foi, le grammage du papier, la sobriété « voulue » de la communication ouverte à tous les candidats ... En outre l'imprimeur a tissé des liens étroits avec les candidats, de la plus petite élection locale aux élections nationales. L'ensemble de ces élections, géré par le Ministère de l'intérieur et les préfectures, fait l'objet d'une tarification plafonnée, adossée aux principes de la rationalisation budgétaire depuis de longues années.

Malgré ces coupes budgétaires, cette activité conserve une place économiquement importante, à fortiori pour les élections nationales où, nombre de nos industriels rotativistes se positionnent. Ils le font d'autant plus aisément que seuls les imprimeurs nationaux peuvent respecter le cahier des charges fixé par les préfectures en termes de délais de remise des éléments notamment. En conséquence, un tel basculement, qui en annoncerait d'autres, créerait sous couvert d'optimisation, des dégâts collatéraux pour l'ensemble de la chaine de fabrication / diffusion du message électoral en faisant, en outre, peser sur le citoyen / électeur le coût d'une éventuelle impression papier sur imprimante domestique, avec les aléas de qualité et de traitement inéquitable que l'on connait.

Que vous inspirent plus globalement ces volontés affichées de digitalisation ?

D'une manière générale, tout écosystème qui ne repose pas sur la diversité des canaux et des points de contacts est voué à l'échec. La digitalisation intégrale de la société, qui semble être le nouvel horizon des politiques publiques, ne saurait faire l'impasse sur le désir d'un retour à la matérialité et aux chaines de valeur qui y sont liées.

PdF

Observatoire Culture Papier
Les Français et la « digitalisation » des campagnes électorales

En 2014, à l'occasion des élections départementales et européennes, réapparaissait l'idée de proposer les circulaires et la propagande électorale en ligne en remplacement de leur format papier. Cette idée, rejetée par un grand nombre de parlementaires et d'élus locaux, fut finalement abandonnée et l'envoi par courrier des documents électoraux maintenu. Mais qu'en pensent les Français ?

À l'occasion de la deuxième vague de l'Observatoire Culture Papier, l'association Culture Papier a souhaité comprendre l'usage que les Français réservaient aux traditionnels courriers électoraux et les freins et motivations à leur éventuelle digitalisation. Il s'agit du second sujet de fond traité par l'Observatoire 2015. Réalisée aux côtés du pôle Enquêtes et Opinion de Mediaprism, cette enquête fut menée en ligne auprès de personnes de 18 ans et plus, représentatives de la population française.

Les usages des courriers électoraux

Lors des dernières élections, la très grande majorité des répondants se souvient avoir reçu à son domicile l'enveloppe contenant les promesses des candidats et les bulletins de vote. 28 % des répondants déclarent les lire attentivement, 42 % lisent uniquement ce qui les intéresse, 18 % les survolent et 12 % seulement déclarent ne pas lire ces documents. On dénote un attachement aux courriers électoraux puisque 63 % des répondants se déclarent attachés à ces courriers, un tiers se dit même très attaché.

63%
des répondants se déclarent attachés aux courriers électoraux

Des avis partagés sur la « digitalisation » des campagnes électorales

Les répondants se montrent très partagés lorsqu'il s'agit d'indiquer s'ils consulteraient ou non les promesses des candidats sur Internet. Ainsi, la moitié déclare qu'ils le feraient et l'autre moitié répond le contraire. De plus, beaucoup ont du mal à se projeter puisque la plupart des répondants le feraient « probablement » ou « probablement pas ». De même, les répondants sont relativement partagés quant à la consultation numérique des programmes des candidats.

Les enjeux de la consultation numérique des programmes des candidats

Quelles sont les raisons qui poussent les répondants à être pour ou contre la consultation numérique des programmes des candidats ?

Permettre à l'État français de réaliser des économies est la motivation principale des répondants favorables. Nous noterons que 42 % des répondants continuent de penser que cela serait plus écologique que d'envoyer les programmes des candidats par La Poste. En revanche, les deux principaux freins à la digitalisation des programmes des candidats correspondent au fait que tous les citoyens français ne disposent pas d'un accès à Internet pour 69 % des répondants et le manque d'envie de se connecter pour consulter ce courrier pour 64 % des répondants.

Les freins à la consultation numérique des programmes des candidats.

QUESTION :

Pour quelles raisons êtes-vous défavorable à la consultation numérique des programmes des candidats ?

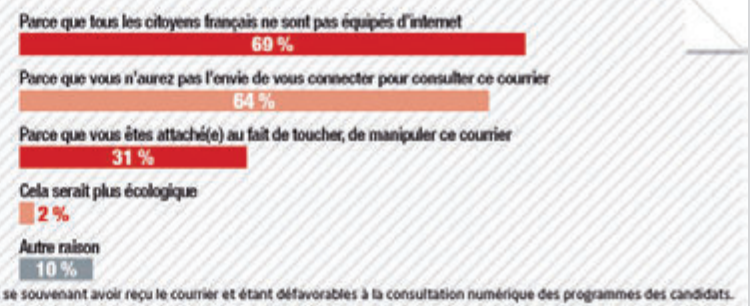

QUESTION :

Pour quelles raisons êtes-vous défavorable à la consultation numérique des programmes des candidats ?

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une étude menée en ligne du 12 juin au 30 juin 2015 sur un échantillon de 1 009 individus, représentatif de la population française agée de 18 ans et plus sur les critères de sexe, âge, CSP, taille d'agglomération et région. Les répondants ayant retourné un questionnaire incomplet ont été exclus de l'analyse.

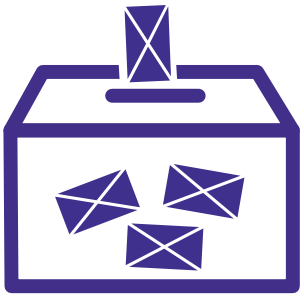

Une sensibilité différente selon l'âge de l'électeur

Leur expérience d'électeur aidant, les seniors se souviennent davantage avoir reçu ce pli que les jeunes (respectivement 95 % et 84 %). De même, les 18-34 ans, moins habitués à recevoir ces documents que leurs aînés, les lisent davantage (respectivement 91 % et 84 %). En outre, les jeunes y sont plus attachés que les seniors. C'est sans doute pour cela que les seniors affirment davantage que leurs cadets qu'ils consulteraient les promesses des candidats sur Internet si elles y étaient disponibles : les 65 ans et plus sont ainsi 56 % à le déclarer contre 47 % des 18-34 ans. De même, les jeunes se montrent les moins enclins à la numérisation des programmes. Un des enseignements majeurs de cette deuxième vague de l'Observatoire Culture Papier réside donc dans le fait que, pour les 18-34 ans, il est particulièrement important que les entreprises et l'État continuent à proposer le format papier pour les documents administratifs et communications officielles.

91%

des jeunes déclarent lire les courriers électoraux.

Projet de digitalisation de la propagande électorale : le point de vue des élus

Des projets de numérisation des professions de foi des candidats pour les élections sont régulièrement évoqués mais sont tout aussi régulièrement rejetés. Une première réforme a été proposée pour les élections européennes de 2014 mais les députés avaient supprimé cette disposition lors de l'examen du projet de loi de finances. Dans le cadre de celui de 2015 pour les élections départementales, régionales et des assemblées de Guyane et de Martinique, une même proposition avait de même été rejetée par le Sénat et l'Assemblée nationale. Culture Papier a interrogé quelques élus sur une telle perspective.

Sénateurs et députés réfléchissent, depuis quelques années sur ce sujet, sous la pression du gouvernement. Car pour ce dernier et notamment le ministre de l'Intérieur est ***« resté favorable à la dématérialisation »***, considérant que les économies engendrées par cette réforme sont importantes. Il juge que, dans les pays voisins ayant opté pour la dématérialisation de la propagande électorale, le débat est plus moderne et que la diffusion de la propagande est plus rapide et efficace. Cependant, il partage l'avis des parlementaires de la nécessité d'une concertation avec les formations politiques et les maires (pour éviter que des personnes isolées n'aient plus accès à la propagande électorale).

Il a rappelé la mise en place, aux dernières élections départementales, d'une expérimentation visant à laisser envoyer la propagande électorale par papier, tout en la rendant disponible sur une plateforme numérique.

A ce propos, regardons les résultats de cette expérimentation qui a eu lieu pour les départementales en 2014 dans cinq départements « pilotes » : l'Allier, l'Aude, l'Île et Vilaine, la Loire Atlantique et la Savoie. Ainsi, en parallèle de l'envoi papier de la propagande aux électeurs, les documents officies des binômes de candidats l'ayant accepté, ont été publiés sur un site dédié. Ce test a révélé de grandes disparités entre les départements : en effet, si en Loire Atlantique, 50,1% des électeurs ont consulté le site, ils n'étaient que 8,3% dans l'Allier et 7,9% dans l'Aude pour le premier tour !

Les deux derniers rapports parlementaires en date ont été écrits par Hervé Marseille, sénateur des Haut-de Seine, sur le coût des élections et Serge Coronado, député des Français de l'étranger

Pour le sénateur : *« L'objectif n'est pas seulement de faire des économies mais aussi de moderniser l'organisation des élections. »*

Parmi les propositions émises, on retiendra :

Recommandation n°2 : A défaut de dématérialisation de la propagande électorale, supprimer l'envoi des bulletins de vote aux électeurs et poursuivre l'externalisation de la mise sous pli de la propagande.

Recommandation n°5 : Expérimenter la suppression de l'envoi de la carte électorale aux électeurs.

Le rapporteur de l'Assemblée, Serge Coronado préconisait de réévaluer cette expérimentation effectuée dans les départements pilotes.

De plus, il souhaitait passer à la dématérialisation de la propagande électorale, dans un premier temps, en se basant uniquement sur le volontariat des électeurs.

Serge Coronado a insisté sur le fait que l'Assemblée nationale a rejeté à plusieurs reprises la suppression de l'envoi de la propagande électorale, les députés s'en inquiétant du fait de la *« violence »* d'un changement immédiat et sans démagogie.

Le rapporteur ne s'est pas déclaré hostile à cette réforme, à deux conditions :

- Démarche progressive et par choix des électeurs souhaitant passer à une propagande électronique ;
- Offrir une meilleure alternative électronique que ce qui existe d'un point de vue papier aujourd'hui, interactif, comparatif, etc.

Les députés ont examiné, ce 4 novembre, les crédits de la mission AGTE, comportant habituellement les crédits correspondant à la propagande électorale. En l'absence d'élections en 2016, la mission ne prévoit pas de crédits liés à la propagande.

La proposition a été rejetée par les députés le 18 décembre.

Enfin, Culture Papier a posé la même question à quelques députés et sénateurs

et Serge Bardy, député de Maine-et-Loire et auteur en 2014 du rapport « France, terre d'avenir de l'industrie papetière » résume pour nous la situation et ouvre des perspectives.

« Un rapport remis à Bercy préconiserait de numériser l'envoi des professions de foi, dès l'élection présidentielle de 2017. Que pensez-vous d'une telle mesure ? Ne craignez-vous pas que cela n'éloigne encore d'avantage les électeurs de la classe politique ? »

Voici leur réponse :

Dématérialiser : un modèle économique datant du XXème siècle

« Numériser les professions de foi pour les élections à venir, est une question qui se pose depuis plusieurs années. Mais avant de faire ce choix nous devons réfléchir à deux problématiques.

La première concerne la démocratie : aujourd'hui, l'abstention atteint des chiffres records, l'intérêt pour le vote politique se dégrade de plus en plus, alors nous devons nous interroger sur les conséquences d'une propagande uniquement virtuelle.

La seconde est liée à l'avenir de notre planète ; notre engagement pris lors de la COP21 à Paris en décembre 2015 ne doit pas rester qu'un vœu pieux mais devenir une priorité dans nos modes d'actions en faveur du développement durable.

Pour cette dernière, les conséquences de la dématérialisation sur notre environnement doivent être mesurées à l'aune de la chaîne complète nécessaire à son application. Des études ont montré que l'envoi d'un mail avec une pièce jointe produisait autant de gaz à effet de serre qu'une dizaine de courriers transmise via la poste. Cela, sans prendre en compte les conséquences induites par la fabrication des supports numériques nécessaires à la production, au stockage, à la lecture de l'information.

En apparence, on nous présente une économie budgétaire à réaliser, qui serait, selon certains, de 150M€. Cette économie est mesurée à la source, c'est à dire qu'elle prend en compte le coût de traitement et d'envoi des professions de foi papier au regard de la mise en ligne des professions de foi et de leur transfert via les mails. C'est une vision un peu courte, qui ne prend pas en compte la dimension du développement durable. En fait, nous continuons à foncer tête baissée dans le mur en gardant, comme seule boussole, notre approche économique du XXème siècle. Aucune mesure d'impact écologique n'a été prise en compte, car cela pourrait remettre en cause beaucoup d'autres choix.

Un rapport qui préconiserait un choix de dématérialisation doit aussi comptabiliser économiquement et écologiquement les impressions qui seront faites par une partie des électeurs en plus des coûts liés à la consommation d'énergie pour l'utilisation de l'application.

Je ne crois pas au bénéfice financier de la dématérialisation et je demande qu'un travail intégrant toutes les dimensions, environnementales, cognitives, économiques, et aussi les impacts pour la démocratie soit réalisé avant de s'engager et d'assumer un choix qui aura des conséquences irréversibles.

Car en effet, dématérialiser les professions de foi aujourd'hui en respectant la démocratie et l'égalité qui sont les piliers de notre nation, signifie que chacun a été formé à l'utilisation de l'outil, et peut avoir un accès aisé à l'information. Ce qui n'est pas le cas pour une partie importante de la population en âge de voter. Alors comment faire le choix de satisfaire les plus nantis ou les plus éduqués informatiquement, au détriment de ceux qui s'informent par la lecture des supports papier ?

Non, ce n'est pas moderne de dématérialiser ! Ce qui est moderne c'est d'offrir la possibilité - mais pas l'obligation - d'accéder à l'information en allant soi même la chercher sur le site du ministère.

Oui, à une offre numérique pour les geeks, pour ceux qui souhaitent faire un choix entre la lecture papier ou celle digitale mais en pouvant disposer à domicile des deux versions, papier et digitale. De toute façon, l'impact coût et environnemental sera faible pour le papier, voir positif par son recyclage et sa contribution à l'entretien de nos forêts et par conséquence à diminuer les gaz à effet de serre.

En conclusion, il serait désastreux d'engager une dématérialisation des professions de foi sans un véritable débat, une véritable analyse environ-nementale, économique et surtout démocratique. »

Serge Bardy,
député de Maine et Loire

« Je suis fermement opposé à toute suppression de la propagande électorale papier. En 2014, le Gouvernement avait déjà tenté de supprimer l'envoi postal de la propagande électorale, pour des raisons d'économie. Comme un certain nombre de mes collègues, j'avais vigoureusement protesté contre cette initiative au nom du droit à l'information de tous les citoyens invités à participer au débat démocratique. Le corps électoral français comporte près d'un tiers de personnes de plus de 60 ans, dont une certaine proportion n'a pas accès à Internet. La dématérialisation des professions de foi porterait atteinte à l'égalité des électeurs devant la connaissance des programmes des candidats, ce qui serait inadmissible. »

Nicolas Dupont-Aignan,
député de l'Essonne, Maire d'Yerres

De gauche à droite :

PH Folliot, PH Adnot, PH Gosselin, Pascale Gruny, Gilbert Le Bris, Serge Bardy, Yves Nicolin, Nicolas Dupont-Aignan

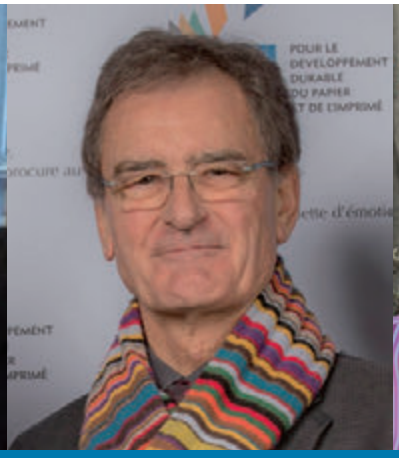

« Je suis contre une telle mesure, pour deux raisons majeures. D'une part, il y a des parties importantes du territoire qui n'ont pas accès au haut débit, ou du moins à une couverture internet décente. D'autre part, cela pose le problème de l'égal accès à l'information, notamment pour des populations âgées qui ne sont pas familières avec les outils numériques. »

Philippe Folliot, député du Tarn

« Je suis totalement défavorable à une telle mesure. L'envoi matériel des professions de foi est un principe démocratique qui garantit à chacun l'accès aux informations qui lui permettent de faire un choix électoral éclairé, pierre angulaire de notre République. Un envoi dématérialisé empêcherait certaines catégories de la population d'avoir accès à ces données, à l'image des plus démunis ou des plus âgés qui ne disposent pas toujours des outils ou des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une telle disposition. En conséquence, il est absolument hors de question de remettre en cause l'utilisation de la propagande papier qui est une garantie démocratique que nous ne pouvons pas sacrifier sur l'autel des restrictions budgétaires. »

Yves Nicolin,
Député-Maire de Roanne (Loire)

« Numériser les professions de foi !!! Une élucubration digne d'un geek technocrate en mal de gadgets ou méprisant la démocratie ! Comme on le disait de la Constitution, il ne faut toucher à la démocratie qu'avec « la main tremblante ». Or si certaines évolutions, dues aux nouvelles inventions, peuvent se comprendre , les « fondamentaux » du vote démocratique doivent rester : universalité ; égalité (1 électeur 1 voix) ; secret (éviter toute pression) ; droit à l'information (avec le minimum égalitaire des professions de foi). Comment imaginer que ma mère, qui n'a jamais touché un ordinateur et jamais manqué un scrutin, soit privée de ce droit légitime d'être informée ? Certes les technologies vont souvent plus vite que les mentalités ou « appropriations du progrès » mais, en démocratie, l'être humain est la référence, non la machine ! »

Gilbert Le Bris, député du Finistère

« Tout cela est prématuré pour une élection au suffrage universel par rapport à certaines populations. Il ne faut pas oublier qu'il y a encore des endroits en France où l'on n'a pas ou difficilement accès à internet. »

Philipe Adnot, énateur de l'Aine,
Secrétaire du Sénat.

« À vrai dire cela me laisse dubitatif ! Il faut nécessairement des équipements Internet, informatiques. Ce que tous les foyers n'ont pas. Cela suppose aussi d'avoir les adresses mails de chacun. Cela pose donc la question de l'équipement des foyers, que le débit soit aussi par ailleurs suffisant. Question importante aussi : faut-il adresser une profession de foi par foyer, par adresse IP, ou cible-t-on les électeurs, chaque électeur ? Bref sur ce champ technique il existe un certain nombre de questions qui aujourd'hui ne sont pas tranchées. Sans doute y arriverons-nous petit à petit. Mais je pense que 2017 est beaucoup trop rapide, que le projet n'est pas mûr, loin s'en faut. Au delà de ces éléments, je vois aussi un risque d'éloignement.

Recevoir, dans sa boîte aux lettres, un courrier spécifique pour les élections me paraît concrétiser, matérialiser, la campagne électorale, beaucoup plus qu'un mail perdu au milieu de dizaines d'autres, et qui peut vite rejoindre la corbeille, ou être considéré comme un spam.

Alors oui ! Aux professions de foi classiques ! Et si l'on devait dématérialiser, il ne faudra l'envisager que progressivement, en associant un système mixte pendant un certain temps.

Vive encore le papier ! »

Philippe Gosselin, député de la Manche, maire de Remilly-sur Lozon

« Je suis contre la numérisation des professions de foi. Les citoyens vont se désintéresser des élections car tout le monde n'a pas accès à cette information et le risque d'abstention sera décuplé. On pourrait à la limite doubler l'information, avec l'envoi d'un mail et laisser la version papier, il faut impérativement garder une trace en papier.»

Pascale Gruny, Sénateur de l'Aisne

Et chez nos voisins ?

- Au Royaume Uni, en vertu du « Représentation of the People Act », un parti ou un candidat indépendant aux élections a droit à un mailing postal gratuit adressé à tous les électeurs de sa circonscription ou un mailing non adressé à tous les foyers de sa circonscription.
- Aux Pays-Bas les électeurs reçoivent par courrier la convocation qui leurs donne les indications pratiques relatives au déroulement du vote.
- En Allemagne, tous les échanges entre les électeurs et les autorités administratives dans le cadre de la préparation et le déroulement des scrutins sont toujours effectués par courrier physique (réception à domicile de cartes d'électeurs individuelles, indication du bureau de vote….).
- En Italie, il n'y a pas de débat à ce sujet et tout se passe en utilisant le courrier physique.
- En Espagne, les partis politiques perçoivent une subvention pour effectuer leurs envois.

  Ils choisissent leur opérateur postal. S'agissant des bulletins de vote, ils sont acheminés par Correos pour les électeurs domiciliés en Espagne. Pour les électeurs vivant à l'étranger, les bulletins de vote sont envoyés aux ambassades par la valise diplomatique et sont transmis aux électeurs par courrier. En aucun cas, le matériel de propagande électorale n'est dématérialisé. Tout changement en la matière rendrait nécessaire la modification de la loi organique sur les droits fondamentaux.
- Pour ce qui concerne l'Autriche, le dispositif prévoit trois ou quatre manières de voter. Chaque citoyen reçoit un courrier lui demandant s'il souhaite voter par courrier. Si oui, il doit renvoyer une carte réponse. L'électeur reçoit alors les bulletins de vote, il doit renvoyer le bulletin de son choix à la commission électorale ou bien le glisser lui-même dans l'urne au bureau de vote.

Bernard Deljarrie
Une presse locale, outil de proximité et d'informations

Bernard Deljarrie, Délégué général de Cap'Com - le réseau de la communication publique et territoriale - était l'invité de Culture Papier, à l'occasion d'un petit-déjeuner. L'occasion de s'enquérir de la santé de ces journaux de proximité, certainement plus appréciés que jamais, mais paradoxalement, aujourd'hui économiquement fragilisés…

Bernard Deljarrie ne manque jamais d'éléments probants pour rappeler à quel point la Presse territoriale bénéficie d'atouts absolument majeurs dans la stratégie de communication des collectivités. Le premier de ces atouts concerne à n'en pas douter le taux de couverture des foyers, qui frôle tout bonnement les 100 % depuis 2009, jusqu'à toucher environ 80 % des habitants d'une commune, en moyenne depuis cette même date. « *Les citoyens aiment leurs journaux municipaux* » affirme le délégué général de Cap'Com…

Le journal local reste un vecteur de communication fondamental permettant de faire connaître des informations relayées nulle-part ailleurs.

Une Presse qui a changé…

« *Seulement un quart des Français pense que leur publication locale est trop politique. La moitié d'entre eux aimerait même bénéficier de plus d'informations* » poursuit un Bernard Deljarrie convaincu, très probablement à raison, de la pertinence du média. « *Il s'écoule chaque année 150 millions d'exemplaires de ces journaux. C'est environ 10 % du total des publications Presse en France* » souligne-t-il aussi, avant d'insister sur le caractère sans cesse plus qualitatif et soigné des contenus. En développement constant depuis l'an 2000 (+ 10 % de tirage moyen ces 15 dernières années), la Presseterritoriale s'est en effet appliquée à séduire, de manière souvent convaincante : « *Avec une moyenne de 7 numéros par an, la volonté a été de se libérer de l'image typée bulletin municipal, pour aller vers le magazine. Les maquettes sont ainsi renouvelées en moyenne tous les 3 ans et présentent de véritables atouts esthétiques* ». *Mais l'avancée n'est pas que cosmétique, et couvre un champ thématique important. Les sujets préférentiels de ce type de presse touchent en effet à la culture, aux loisirs, aux activités associatives, à l'évènementiel, mais aussi à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'économie, aux projets de formation, à l'emploi, aux entreprises etc. Pour Bernard Deljarie : « ces journaux font l'objet d'une véritable demande, qu'il ne fait pas bon décevoir. Cet attachement est tel que nous restons toujours des plaintes de la part de celles et ceux qui, pour une raison ou une autre, peuvent ne plus recevoir ces publications.* ***En développement constant depuis l'an 2000 (+ 10 % de tirage moyen) ces 15 dernières années), la Presse territoriale s'est en effet appliquée séduire.*** *C'est même souvent vécu comme quelque chose de dévalorisant, comme si on était momentanément exclu de la vie de sa commune* ».

« *Les élections municipales de 2014 ont été le théâtre d'un vrai changement. Les contraintes budgétaires qui pèsent désormais sur les collectivités se sont largement répercutées sur les budgets communication, sachant qu'en moyenne, la moitié des budgets en question se voit consacrée à l'édition du journal local* ».

Bernard Deljarrie ne tarde ainsi pas à avancer de réels motifs d'inquiétude, qui se sont à vrai dire déjà traduits par de notables changements. Des changements qui n'ont toutefois que très rarement conduit à la suppression pure et simple des publications touchées : « *Certains budgets communication ont chuté de 30 % et pourtant, peu de collectivités ont décidé d'arrêter leur publication. On a plutôt observé une baisse de la pagination, un rythme de publication ralenti, une baisse du nombre d'exemplaires ou des offres couplées papier/numérique* ». Des répercussions somme toute relativement légères, dans de telles circonstances.

Faut-il donc que le journal papier soit paré de réelles certitudes pour résister à ce point, quand la tentation de migrer les contenus en ligne se fait aussi forte… « *Le fait est que très peu de Français vont chercher ce type d'informations sur le Web. Les sites servent surtout à recueillir des informations hyper pratiques sur des services, comme des horaires d'ouverture. Pour le reste, les journaux online passent presque inaperçus. On estime à environ 1 % le nombre de lecteurs de Presse territoriale qui sont des lecteurs digitaux* » illustre-t-il en effet. L'avenir serait-il dès lors plutôt dévolu aux réseaux sociaux ? Là encore, il semblerait qu'entre fantasmes et réalités, un fossé demeure : « *Dans la pratique, les réseaux sociaux restent des outils pour dialoguer avec son entourage, pas ses élus* ». Autrement dit : il ne faudrait pas commettre l'erreur de voir en des médiums de complément un substitut viable, et beaucoup semblent l'avoir parfaitement compris. « *Le journal local reste un vecteur de communication fondamental permettant de faire connaître des informations relayées nulle-part ailleurs* » confirme Bernard Deljarrie, qui voit la relative désertion des sites Internet dédiés aux collectivités comme la résultante d'une certaine désincarnation.

« *Plus on est dans un rapport de proximité, mieux ça marche* » estime-t-il en effet, non sans pour autant ignorer que les logiques économiques ne seront pas indolores pour le papier... Tâchons de ne pas motiver des décisions précipitées, car à vouloir réduire les coûts, encore faut-il se demander à quel prix…

Yoan Rivière

Antalis, **le distributeur éco-responsable partenaire de la COP 21**

En tant que leader européen de la distribution de papiers et de supports de communication, Antalis se fait un devoir d'être un acteur éco-responsable, que ce soit dans ses prises de position, ses partenariats, son offre de produits comme ses choix de développement stratégique.

Antalis était l'un des partenaires officiels de la **Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies** sur le changement climatique (COP21) qui a rassemblé tous les pays désireux d'agir pour le climat.

Dans le cadre de ce partenariat, Antalis a fourni l'ensemble du papier pour tous les documents officiels remis dans le « Welcome Pack » aux 25 000 congressistes participant aux négociations dans la zone de l'Onu. Ces documents ont été imprimés sur Cyclus, Cocoon et Sequoia (les mieux notés au Green Star System d'Antalis).

Pendant 4 jours, Antalis a également accueilli plus d'une centaine de visiteurs (grands annonceurs privés et publics, délégations internationales) sur son stand au Bourget, **à la Galerie des Solutions**.

Il était important pour Antalis de couvrir cet événement, afin de démontrer l'engagement du groupe dans la réduction de son impact sur l'environnement, via la promotion de papiers recyclés et ses approvisionnements en produits certifiés FSC/PEFC.

Green Star System Antalis

Les visiteurs ont pu ainsi bénéficier des conseils des équipes commerciales et de l'Ambassadeur Développement Durable d'Antalis Deborah Dorosz, et découvrir les nombreux supports et outils mis en place par Antalis pour promouvoir le papier recyclé :

- La vidéo **« Le Saviez-vous »**, une vidéo pour combattre les idées reçues sur le papier et qui explique de manière claire, exemples à l'appui, pourquoi l'industrie papetière est l'une des industries la plus éco-responsable et comment elle contribue à la reforestation.
- **Le Green Star System**, le système d'affichage environnemental développé par Antalis, qui classe chaque produit avec des étoiles allant de zéro à cinq en fonction de leur performance environnementale. Une façon simple et fiable d'aider les clients à choisir la voie la plus éco-responsable dans leurs critères d'achats durables.
- **Le Rapport de Développement Durable du groupe**, sorti au printemps 2015, et qui reprend toutes les actions de Responsabilité Sociétale et Environnementale de chaque entité Antalis à travers le monde.

Antalis, en tant que seul et unique groupe papetier partenaire de la COP 21, a confirmé sa position de distributeur éco-responsable.

Florence Troadec – Commerciale Office Antalis France
Deborah Dorosz – Ambassadeur Développement Durable Antalis

Welcome Pack

PARTENAIRE Culture Papier

Fabrègue imprimeur ?

Pas de doute, c'est des pros !

fabrègue imprimeur

Chez Fabrègue, nous croyons que tout ce qui existe peut être reproduit de façon toujours plus qualitative.

C'est une question de compétences et d'investissement permanent.

Mais au-delà de la technique, il y a les démarches. La nôtre est proenvironnementale.

Quel qu'il soit, un produit imprimé avec tant de labels environnementaux, c'est toujours rassurant...

Fabrègue imprimeur - Siège social et Ateliers
B.P. 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
Tél. 05 55 08 39 39 - Fax 05 55 08 39 38
E-mail : fabregueimprimeur@fabregue.fr
Site : www.fabregueimprimeur.fr

IMPRIM'VERT®

FSC

PEFC

ISO 14001 DEKRA

PARTENAIRE Culture Papier

GHESQUIERES

LE FABRICANT D'ENVELOPPES PERSONNALISEES

UN RECTO SUR MESURE POUR VOS PROJETS...

- REPIQUAGE, FABRICATION BOBINE ET FEUILLE OFFSET ET FLEXO
- CAPACITE : 6 000 000 D'ENVELOPPES / JOUR
- FORMATS : DL, C6, C5, C4, MULTI-FORMATS

... UN VERSO A VOTRE ECOUTE : REACTIVITE ET PERFORMANCE

- UNE EQUIPE COMMERCIALE DE PROXIMITE
- UNE PLANIFICATION A VOTRE SERVICE
- UNE SOCIETE QUI S'ADAPTE A VOS BESOINS

SIEGE SOCIAL ET USINE : 2 Rue Paul Langevin - 59260 LEZENNES
☎ 03.20.67.64.00 03.20.33.28.76

PARTENAIRE Culture Papier

Nord Mailing
A l'écoute du client

NORD MAILING est spécialisée dans la logistique d'envois publicitaires

Avec Nord Mailing, *c'est la garantie :*

- *du* respect *de la date d'envoi,*
- *de la* conformité *de vos envois,*
- *d'un* prix *en adéquation avec la prestation*

N'hésitez pas à nous contacter !

- Marketing direct : Traitement informatique de l'adresse, Personnalisation, Conseils et gestion du print
- Production : Impression numérique, Façonnage, Mise sous enveloppe, Mise sous film, routage et dépôt poste Marketing direct, Presse ou Courrier de gestion
- Fulfillment et Services : Préparation de commandes, stockage, picking et expédition France et international

CONTACT : Cédric DELVALLEE - 20 Rue d'Hem - 59100 ROUBAIX
Tél : 03.20.73.01.29. - Port : 06.46.42.91.42
MAIL : commercial@nordmailing.fr

Des poèmes pour apaiser les maux

Vendredi 13 novembre 2015, un soir à jamais marqué dans nos mémoires collectives. Un soir commencé comme tous les autres, un soir où les gens riaient, buvaient un verre ou mangeaient entre amis, s'étaient rendus à un match de foot ou écoutaient de la musique dans une salle de spectacle... Et ce fut un soir qui vira à la barbarie et à l'horreur, un soir de cauchemar.

Une petite maison d'édition de l'Est parisien a choisi de réunir des poèmes, tombés dans le domaine public : Charles Beaudelaire, Ovide, Gérard de Nerval, Paul Verlaine… - dans un ouvrage dont les bénéfices seront reversés aux entreprises directement touchées par les événements : La Belle équipe, Le Carillon, Le Petit Cambodge, La Bonne Bière, Casa Nostra et Le Bataclan. Les 7 euros sont reversés intégralement, via La Fondation de France, aux entreprises concernées et ainsi 70 000 euros pourront être récoltés.

Car en effet, le livre a été imprimé à 5000 exemplaires dans un premier temps mais a connu un tel élan, que beaucoup de libraires l'ont demandé. Et une seconde impression de 5000 exemplaires a été réalisée.

« Grâce à la mobilisation de toute la chaîne du livre, ce projet a pu voir le jour, car nous sommes une toute petite maison d'édition ; nous existons depuis deux ans seulement, nous éditons surtout des beaux livres, nous sommes très tournés sur l'objet typographie, et nous sommes tous des passionnés de livres, avec une préférence pour les points de vue un peu décalés » précise l'attachée de presse Sidonie Mangin. Une belle initiative à encourager.

Recueil de poésie. 7 euros.
Éditions Le Contre point.

Villa Madame
Un hôtel qui aime le papier

La rue Madame tire son nom de Marie-Joséphine de Savoie, princesse de Sardaigne, qui était l'épouse de « Monsieur » Comte de Province, le frère de Louis XVI, qui deviendra Louis XVIII en 1814.

Paul Adrien Bouroux, le célèbre peintre, graveur et illustrateur, qui réalisa notamment de nombreux croquis sous les drapeaux lors de la première guerre mondiale, habita cette rue. Aujourd'hui encore le quartier reste synonyme de papiers et d'imprimés : librairies, petites imprimeries et bien évidement de prestigieuses universités abondent dans le périmètre.
C'est dans ce décor littéraire que **Villa Madame** se fond avec brio. Cet hôtel de 28 chambres, au charme certain, est une halte douce et reposante. Pour les propriétaires de l'hôtel, Gilles Delfau et Thérèse Tafanel, *« le livre, papier bien évidemment, joue un rôle de véritable fil conducteur pour le séjour de nos clients. »* Guides sur Paris, classique littéraires en français ou en anglais et beaux livres photo sont ainsi à disposition dans chaque chambre. Le coin cheminée, avec sa bibliothèque, continu d'attirer les amoureux des manuscrits. La presse française et internationale, papier là-encore, est proposée chaque matin aux clients de l'hôtel.

Un étonnant jardin d'intérieur offre une parenthèse enchantée où l'on peut boire un verre, se reposer ou comme ce fut le cas entre le 14 décembre et le 11 janvier, découvrir des créations lors de marché éphémère – en l'occurrence le marché de Noël aux saveurs de l'Alsace avec quatre boutiques temporaires tout un dégustant un vin chaud et des bredeles offerts aux clients, visiteurs et voisins.
Une fois par mois, le Cattleya Mademoiselle accueille des manifestations culturelles et artistiques où le livre est toujours présent. L'occasion de découvrir, avant de sortir diner, un artiste au détour d'un apéritif gourmand : musicien, chanteur, comédiens, prestidigitateur, conteur… une liste à la Prévert. Un lieu de vie au cœur de ce quartier littéraire.

Villa Madame
44 rue Madame 75006 Paris
Tel : 01 45 48 02 81
www.hotelvillamadameparis.com

Façonnage
haut de gamme des
imprimés offset

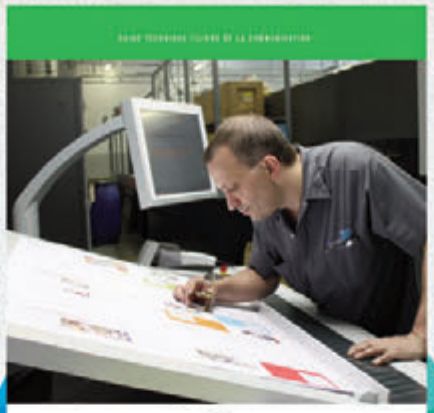

Processus
de standardisation
de la couleur

Nouveau !

Ecoconstruction
d'un site d'impression

Guides techniques de la filière communication : maîtriser pour innover

L'IDEP et icmPrint s'associent pour coéditer **une gamme de guides techniques spécifiques aux procédés de la filière de la Communication graphique** (façonnage, colorimétrie, écoconstruction…).

Objectifs : la maîtrise des connaissances, le développement du savoir, de l'innovation et de la compétitivité des entreprises.

Pour obtenir gratuitement un exemplaire des guides techniques « Processus de standardisation de la couleur » et/ou « Façonnage haut de gamme des imprimés offset » et/ou « Écoconstruction d'un site d'impression » , connectez-vous sur le site de l'IDEP, téléchargez le fichier .pdf et recevez simultanément un exemplaire papier.

sensse • 11497

Plus d'infos sur www.com-idep.fr

IDEP
Institut de développement et d'expertise du plurimédia

PARTENAIRE
Culture Papier

Ensemble, continuons à préserver les ressources de la planète !

En 2015, Paprec Group va recycler plus de 6,5 millions de tonnes de déchets pour en faire de nouvelles matières premières.

PAPREC
GROUP

Producteur des matières premières du 21e siècle